



0010422

3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Vaulion*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :



J. v. Le Chef du service de police,

H. Fiaux

Ce volume n° III commence par le n° 1 de l'année 1914 et fait suite
au précédent dont la dernière inscription porte le n° 6 de l'année 1913, ce que nous
certifions aujourd'hui 31 Décembre 1913.

L'Officier de l'état civil

L. B. Reynaud



N^o 1
Bignens
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Gustave Paul _____

ouvrier limeur _____

célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Vallorbe _____ le dix-neuf Janvier _____

_____ mil huit cent nonante 1890 _____ fils de

Charles Frédéric Eriophile Bignens _____ et de

Léa Marie née Vallotton, agriculteurs aux Frits _____

2. Magnenat Elisabeth Clémence

pierriste _____

célibataire, mineure autorisée _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Vaulion _____ le vingt-neuf août

_____ mil huit cent nonante-quatre 1894 _____ fille de

David Louis Magnenat limeur _____ et de

Mariette Eugénie née Guignard à Vaulion _____

Comme témoins : { 1. César Delacretaz agriculteur au Grand Bontarent
2. Francis Golaz limeur à Vaulion _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix-huit avril mil
neuf-quatre-vingt. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 26 Mai 1914.

(vingt six Mai mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

- 1 Acte de naissance de l'époux
- 2 Autorisation de mariage par le
père et la mère de l'épouse
- 3 Certificat de publication à
Vaulion.

Les époux :

Paul Bignens.

Elisabeth Bignens née Magnenat

Les témoins :

César Delacretaz

Francis Golaz.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

N° 2
Bignens
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Henri Auguste _____
représentant de commerce _____
célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Vaulion _____ le sept Janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Henri Bignens décédé _____ et de
Alice Marie née Goy à Vaulion _____

2. Reymond Rosine Mariette _____
modiste _____
célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le vingt cinq Août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Georges Louis Reymond décédé _____ et de
Marie Constance née Reymond à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Gabriel Reymond négociant à Vaulion
2. Constant Reymond charpentier au Flane

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Vaulion
le sept Juillet mil-neuf-cent-quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Juillet 1914.
(vingt quatre juillet mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :
autorisation de mariage
de l'Officier d'Etat Civil
de Lausanne.

Les époux :

Henri Bignens
Rosine Reymond
Bignens

Les témoins :

Gabriel Reymond
Et. Et. Reymond

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué à l'officier de l'Etat
Civil de Lausanne le 24
Juillet 1914.

1914.

Registre des mariages A.

Page 3

Form. 3.

N° 3.
Magnenat
et
Fernoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Charles Emile

manoeuvre terrassier
célibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vill-Dieu (France) mobilisé en Suisse, actuellement en congé, né à
Vaulion le vingt-huit 28 le vingt Juillet (28)

mil huit cent quatre-vingt-cinq 1885 fils de
Louis François Olivier Magnenat et de
Julie Louise née Raymond, les deux à la Chausséerière Vaulion

2. Fernoux Jeanne Alexandrine Annette

lingère
célibataire

originaire de nationalité française domiciliée à

Vill-Dieu, Doubs, France née à
Besançon, Doubs, France le onze Aout

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
François Fernoux décédé et de
Jeanne Léonie Bohly aussi décédée

Comme témoins : 1. Marcel Golaz de l'Abbaye, limier à Vaulion
2. Magnenat Constant hôtelier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Besançon le 31 juillet, à Vill-Dieu
le 1^{er} Aout et à Vaulion le 30 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 28 Septembre 1914.
(vingt-huit Septembre mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Actes de décès des père et mère
de l'épouse.

Certificats de publication à
Besançon, Vill-Dieu et
Vaulion.

Les époux :

Magnenat Charles.
Jeanne c Magnenat née Fernoux

Les témoins :

Magnenat
M. Golaz

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué au Département
de Justice & Police.

La date du mariage est le
28 Septembre 1914 - 27^e ligne
L. Raymond
off. d'ét. civil

No 4
Goy
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Lucien Georges Henri
veuf de Susanne Julie née Guignard, dès le 25 Mars
limour 1911

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à
Vaulion le seize Mars - sept

~~mil huit cent dix sept~~ fils de
Auguste Frédéric Goy décédé et de
Jeannette née Develley à Vaulion

2. Guignard Clara Louise
célibataire
sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion (sur la Viveure) née à
Vaulion le quatre Août

mil huit cent septante-cinq fille de
Etienne Guignard sur la Viveure et de
Louise Jeannette née Goy décédée

Comme témoins : 1. Louis Magnenet limour, de Vaulion y domicilié
2. Bignens Paul agriculteur sur la Viveure, de Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le treize Novembre mil
neuf cent quatorze 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 1^{er} Décembre 1914.
Vaulion premier Décembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
certificat de publication
à Vaulion.

Les époux :

Lucien Goy
Clara Goy née Guignard

Les témoins :

Louis Magnenet Guignard
Paul Bignens Magnenet

L'officier de l'état civil :

L. Heymond

Visti le 5 avril 1915.

Le Préfet: L. Porro

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 6 janvier 1915 en conformité
de la loi

L'officier d'état civil L. Heymond

Le No 4 page 4 est celui de la dernière
description faite dans l'année; les 2 doubles sont
fondés, ce qui nous certifie au jour'hui 31 Décembre 1914.

L'officier d'état civil L. Heymond

N^o 1
Michot

Michot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Jules Adrien

linneur

célibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le dix-sept juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf 1889 fils de

Henri Louis Alois Michot cafetier à Vaulion et de

Elise Marianne nie Peyget

2. Michot Ida Emma

pierriste

célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt-un juin

mil huit cent quatre-vingt-onze 1891 fille de

Charles Jean Michot décédé et de

Elisabeth nie Könzig à Vaulion

Comme témoins : 1. Liardet Marcel de Belmont, banneur à Vaulion
2. Guignard Gustave de Vaulion, cordonnier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatorze Octobre
mil-neuf-cent-quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 Mars 1915.

Vaulion douze Mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Michot Adrien
Michot Ida nie Michot

Les témoins :

Marcel Liardet
Gustave Guignard

L'officier de l'état civil :

L. A. Steyning

Communiqué

No 2
Reymond
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Charles Gustave

valet de chambre

Célibataire

originaire de Vaulion

domicilié à

Vaulion

né à

Vaulion

le trente août

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de

feu Jean Henri Reymond

et de

feu Georgine née Magnenat

2. Guignard Olive Eugénie

Cuisinière

Célibataire

originaire de Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le quinze juillet

mil huit cent septante-cinq

fille de

Gabriel Olivier Guignard négociant à Vaulion

et de

Amélie Henriette née Guignard

Comme témoins :
1. Olivier Guignard charbon de et à Vaulion
2. Alfred Guignard buraliste de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-un avril mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 7 Mai 1915

Vaulion sept Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Reymond Charles
Olive Reymond
née Guignard

Les témoins :

Alfred Guignard
Olivier Guignard fils

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 3.
Goy
et
Berny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Lucien Henri
linneur
Célibataire
originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le vingt-six Juillet
mil huit cent nonante-trois 1893. fils de
Lucien Georges Henri Goy à Vaulion et de
Suzanne Julie née Guignard décédée

2. Berny Marie Lina
horlogère
Célibataire
originaire de L'Abbaye domiciliée à
vers chez Grosjean Les Bioux née à
Bioux Vallée de Joux le dix-sept Mars
mil huit cent nonante-trois 1893. fille de
Emile Armand Berny décédé et de
Lucie Lina née Rochat aux Bioux

Comme témoins : } 1. Clément Maquenat entrepreneur à Vaulion
2. Marcel Jeannerod menuisier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix Avril et à L'Abbaye
le douze du même mois mil neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 7 Mai 1915
Vaulion le sept Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage
- 2 Acte de naissance de l'épouse
- 3 Certificat de publication à L'Abbaye
- 4 " " à Vaulion

Les époux :

Goy Lucien
Marie Goy née Berny

Les témoins :

Clément Maquenat
Marcel Jeannerod

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Communiqué à l'état civil de
L'Abbaye le 7 Mai 1915

N^o 4.
Magnenat
et
Mathys

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Benjamin César
commerçant — célibataire —

originaire de Vaulion — domicilié à

Vaulion — né à

Vaulion — le onze Novembre —

mil huit cent quatre-vingt-deux 1882 fils de

Louis Henri Magnenat décédé — et de

Marie Sophie née Raymond à Vaulion —

2. Mathys Marie sans profession —
célibataire —

originaire de Seeberg, canton de Berne — domiciliée à

Yverdon — née à

Quarangel, Vaud le vingt-deux Octobre 1891

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Jacob Frédéric (dit Fritz) Mathys — et de

Anna Marie née Kull, les deux négociants à Yverdon

Comme témoins : } 1. Frédéric Charles à Vevey —
2. Stokky François à Genève —

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-sept Avril, à
Yverdon et Seeberg le vingt-huit du même mois mil
neuf cent-quinze 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 20 Mai 1915.

Vaulion le vingt Mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1 acte de naissance de l'épouse
- 2 certificat de publication à Yverdon
- 3 " " " Seeberg
- 4 Promesse de mariage à Vaulion

Les époux :

B. Magnenat
M. Magnenat Mathys.

Les témoins :

Charles Frédéric
Stokky

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etat-Civil de
Yverdon et Seeberg le 20 Mai
1915

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le présent double a été remis à l'autorité cantonale
le 5 janvier 1916 en conformité de la loi.

L'officier d'état civil L. Raymond

Le N^o 4 page 8 est celui de la dernière
inscription faite dans l'anne; les 2 doubles sont
conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31
Décembre 1915.
L'officier d'état civil
L. Raymond

N^o 1
Guignard
et
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Henri Isaac agriculteur
veuf de Juliette Augustine Guignard, dès le 11 août 1912

originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le dix-sept juin

mil huit cent soixante-quatre fils de
Etienne David Henri Guignard décédé et de
Isaline née Bourgeois aussi décédée

2. Gaudin Alice Rosine
garde-malade célibataire

originaire de Cherilly, canton domiciliée à
La Sarraz née à
La Sarraz le dix Décembre

mil huit cent septante deux 1872 fille de
Louis Gaudin décédé et de
Elise Emery aussi décédée

Comme témoins : } 1. Guignard Alfred buraliste à Vaulion
} 2. Cusin Louis fabricant de pierre à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix Décembre et à
Cherilly et La Sarraz le onze du même mois mil-
neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 4 Janvier 1916.
Vaulion le quatre janvier mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publication à :
Cherilly, La Sarraz et
Vaulion

Les époux :
Henri Guignard
Alice Guignard née Gaudin

Les témoins :
Jules Alfred Guignard
Louis Cusin

Communiqué à l'Officier de l'Etat
Civil de La Sarraz en 2
doubles.

L'officier de l'état civil :
L. J. Guignard

Le 5 février 1916
Le Prêt:
Jaquet

N^o 2
 Poget
 et
 Maire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poget Paul Adrien

 _____ célibataire _____
 _____ postillon _____

originaire de Premier _____ domicilié à
 _____ Vaulion _____ né à
 _____ Premier _____ le ouze Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix 1890 fils de
Louis Emile Poget agriculteur à Premier et de
Marie Anne Jeanne née Richard décédée

2. Maire Rosalie Constance

 _____ célibataire _____
 _____ sans profession _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à
 _____ Vaulion _____ née à
 _____ Valloze _____ le vingt six Décembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt treize 1893 fille de
Charles Auguste Maire boursier communal et de
Augustine Henriette née Delacretaz les deux à Vaulion

Comme témoins : } 1. Maire Robert instituteur à Monticher
 } 2. Liardet Marcel fabricant de chaussures à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Premier le vingt et un (21)
Octobre et à Vaulion le vingt (20) du même mois
mil neuf cent seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 10 Novembre 1916
Vaulion dix Novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
 acte de naissance de l'époux

 _____ de l'épouse
 certificats de publication
 de mariage à Premier et
 à Vaulion

Les époux :
Poget Paul
Rosalie Poget

Les témoins :
P. Maire
R. Liardet

L'officier de l'état civil :
A. Reynaud

Communiqué à l'officier de l'Etat
 Civil de Romainmotier le
 10 Novembre 1916.

N^o 3
Liardet
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Marcel Henri
célibataire
fabricant de chaussures
originaire de Belmont et Lutry domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le vingt quatre Janvier
mil huit cent nonante-un 1891 fils de
Henri Félix Liardet décédé et de
Marie Emma née Guignard à Vaulion

2. Guignard Emma Susanne Simone
célibataire
sans profession
originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le huit Novembre
mil huit cent nonante trois 1893 fille de
Jules Alfred Guignard buraliste à Vaulion et de
Emma Joséphine née Loy décédée

Comme témoins :
1. Adrien Michot limier à Vaulion
2. Aimé Maire négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept Octobre et
à Belmont le vingt huit du même mois mil neuf cent
seize 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Novembre 1916.
Vaulion le vingt quatre Novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :
Certificats de publication
à Belmont et Vaulion

Les époux :

Marcel Liardet
Emma Liardet née Guignard

Les témoins :

Michot Adrien
Maire Aimé

Communiqué à l'état Civil de
Pully le 24 Novembre
1916

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 4.
Guignard
et
Magnenat

Vise le 6 février 1917.
Le Préfet:
Jouanet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Justin Adrien
_____ limeur _____
_____ célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le sept août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit 1888 fils de
Ami David Guignard cordonnier _____ et de
Elisa Rosine nie Reymond, à Vaulion _____

2. Magnenat Rose Alice
_____ pierriste _____
_____ célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le seize août _____
_____ mil huit cent nonante 1890 _____ fille de
David Henri Magnenat agriculteur _____ et de
Alice Louise Jenny nie Reymond, à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Emile Goy agriculteur à la Sagnes nie Vaulion
2. Gustave Michot limeur à Vaulion _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le premier Décembre
mil-neuf-cent-seize 1916 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 29 Décembre 1916
Vaulion le vingt-neuf Décembre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :
Certificat de publication
de mariage à Vaulion

Les époux :

Justin Guignard
Rose Guignard Magnenat

Les témoins :

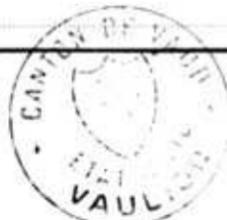
Emile Goy
Gustave Michot

L'officier de l'état civil :

J. Reymond

Communiqué

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 5^e janvier 1917 conformément à la loi.

L'officier de l'état civil
J. Reymond

Le No 4, page 12 est celui de la dernière inscription faite dans l'année; les 21 doubles sont conformes, ce que nous certifions en ce qui concerne le 31 Décembre 1916. L'officier d'état civil J. Reymond

No 1
 Raymond
 Kirchofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Paul Louis _____
 agriculteur célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (à la Vineuve, rive:) _____ né à
Vaulion _____ le premier juillet _____
mil huit cent quatre-vingt 1880 _____ fils de
Emile Henri Raymond agriculteur _____ et de
Jenny Marie née Goy sur la Vineuve _____

2. Kirchofer Marie Elisa _____
 sans profession, célibataire _____

originaire de Ami, Berne _____ domiciliée à
Juriens _____ née à
Juriens _____ le dix-sept Octobre _____
mil huit cent nonante deux 1892 _____ fille de
Henri Emile Kirchofer à Juriens _____ et de
Marie Frédérique Spinn _____

Comme témoins : } 1. Raymond Adrien agriculteur Vaulion
 } 2. Raymond Marcel négociant: Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion et Biglen le quatre No-
 vembre et à Juriens le cinq du même mois mil-neuf-
 cent seize 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 janvier 1917
Vaulion le douze janvier mil-neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publication
à Biglen, Juriens et Vaulion

Les époux :

Raymond Paul.
Elisa Raymond née Kirchofer.

Les témoins :

Adrien Raymond
Marcel Raymond

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etats Civils de
Biglen et Romanelles

1917.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 2

Delacretaz-Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacretaz César Henri

célibataire

agriculteur

originaire de La Traz et Yvonne

domicilié à

au Grand Boutavent rue Taulion

né à

La Traz le quatre avril 1895

mil huit cent nonante-cinq

fils de

Henri David Delacretaz fermier au G. Boutavent et de
Constance Bertha nie Raymond

2. Magnenat Hélène Marie Suzanne

célibataire

pierriste

originaire de Taulion

domiciliée à

Taulion

née à

Taulion le vingt cinq Juin 1894

mil huit cent nonante quatre

fille de

Lucien Alfred Henri Magnenat industriel à Taulion et de
feme Marie Augustine nie Nicole.

Comme témoins : 1. Liardet René industriel, de Belmont, à Taulion
2. Loy Marcel agriculteur de et à Taulion

Les publications ont eu lieu à Taulion le vingt trois février
et à La Traz et Yvonne le vingt quatre du même
mois mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le 23 Mars 1917.

(vingt-trois Mars mil-neuf-cent-dix-sept)

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
certificats de publication
à La Traz Yvonne et
Taulion

Les époux :

Delacretaz César

Suzanne Magnenat
Delacretaz

Les témoins :

René Liardet

Loy Marcel.

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux officiers de
l'état civil de Romanelles
et Aigle le 24 Mars 1917

No 3
Golas
et
Magnenat

Viss. le 24 Janvier 1918.
Le Prêt:
Jauret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golas Jems Francis

limeur

Célibataire

originaire de

L'Abbaye

domicilié à

Vaulion

né à

Vaulion

le trente-un Août

1887

mil huit cent quatre vingt sept

fils de

Jean Louis Golas décédé

et de

Louise nie Magnenat à Vaulion

2. Magnenat Marie Louise

pierriste

Célibataire

originaire de

Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le vingt un Novembre

1888

mil huit cent quatre vingt huit

fille de

Jean Gabriel Magnenat décédé

et de

Camille Sophie nie Delacretaz aussi décédée

Comme témoins : 1. Charles Magnenat négociant à Tallon

2. Jules Magnenat pierriste à Vaulion

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et Vaulion le vingt huit Septembre mil neuf cent dix sept 1917

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six Octobre mil neuf cent dix sept 1917.

Pièces déposées :

certificats de publication à l'Abbaye et Vaulion

Les époux :

Francis Golas.

Louise Golas nie Magnenat

Les témoins :

Magnenat. Jean
Jules Magnenat

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Communiqué à l'Officier de l'Etat Civil de L'Abbaye le 26 Octobre 1917



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 27 Janvier 1918, conformément à la loi.

L'Officier d'Etat Civil L. Reymond

Le No 3 page 15 est celui de la dernière inscription faite dans l'année, les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 Decemb 1917.

L'Off. d'Etat Civil L. Reymond

N^o 1.
Guignard
et
Lassieur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Robert Félix
agriculteur _____ Célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (au Moiez, rière :) _____ né à
Vaulion _____ le vingt sept Juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix 1890 fils de
John Henry Guignard agriculteur _____ et de
Louise Elise née Delacretaz, au moiez rière Vaulion

2. Lassieur Alice Emma
pianiste _____
célibataire _____ mineure autorisée _____

originaire de Bullet, Vaud _____ domiciliée à
Vaulion sur la Vineuve _____ née à
Valloze _____ le trente-un Août 1898

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Charles Daniel Lassieur décédé _____ et de
Marie Elisa née Aguet aussi décédé _____

Comme témoins : } 1. John Guignard agriculteur de ct à Vaulion
2. David Guignard agriculteur de ct à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Janvier et à
Bullet le vingt neuf du même mois mil neuf cent
dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le douze février mil neuf cent dix huit
1918

Pièces déposées :
acte de naissance de l'épouse
autorisation de mariage du
tuteur de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication
à Bullet et Vaulion

Les époux :
Robert Guignard,
Alice Guignard née Lassieur

Les témoins :
John Guignard
David Guignard

L'officier de l'état civil :
L. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de
Bullet le 12 Janvier 1918

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

No 2
 Raymond
 et
 Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Raymond Adrien Emile** agriculteur
 veuf de Marie Rosine née Daigler, des le dix Octobre mil neuf
 cent quinze 1915.

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (au Plane) né à

Vaulion le dix-sept Août

mil huit cent nonante 1890 fils de

Louis Henri Raymond décédé et de

Marie Louise née Goy aussi décédée

2. **Magnenat Clara Julia** domestique
 Célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Penthérieaz le quinze Mai

mil neuf cent 1900 fille de

Henri Louis Magnenat décédé et de

Marie Jeannette née Rey à Penthérieaz

Comme témoins : 1. Aimé Marie négociant de et à Vaulion

2. Louis Raymond pierriste de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix sept mars

mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Avril mil neuf cent dix
 huit 1918

Pièces déposées :

- 1 Promesses de mariage
- 2 Certificat de publication à Vaulion
- 3 consentement au mariage du tuteur
 et de la mère de l'épouse
- 4 Autorisation du Département
 de Justice & Police (l'épouse n'ayant pas 18 ans)
- 5 acte de naissance de l'épouse

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué _____

Les époux :

Raymond Adrien

Raymond Clara née Magnenat

Les témoins :

Aimé Maire

Louis Raymond.

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

No 3
Goy
-et-
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ulysse Elément agriculteur
celibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le quatorze Juillet

mil huit cent quatre vingt douze 1892 fils de

feu Jean Isaac Goy et de

Anna nie Messerly ménagère à Vaulion

2. Guignard Rosine Elise
celibataire sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion (au Morez, rière) née à

Vaulion le huit Juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatorze 1894 fille de

John Henri Guignard agriculteur au morez et de

Louise Elise nie Delaretaz

Comme témoins : } 1. Maire Edouard entrepreneur de ch à Vaulion
2. Guignard John agriculteur de ch à Vaulion (morez)

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt trois Mars
mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Mai mil neuf cent dix huit 1918

Pièces déposées :
publication de mariage
à Vaulion

Les époux :

Ulysse Goy

Elise Goy nie Guignard

Les témoins :

Guignard John

Maire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué.

Registre des mariages A.

No 4
Magnenat
et
Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Jules Louis
célibataire

originaire de Vaulion domicilié à Vaulion
né à Vaulion le quatorze Mai

mil huit cent quatre-vingt sept 1887 fils de
Jean Gabriel Magnenat décédé et de
Camille Sophie née Delacretaz aussi décédée

2. Goy Augustine Juliette
célibataire

sans profession
originaire de Vaulion domiciliée à Vaulion
née à Vaulion le trois Février

mil huit cent quatre-vingt onze 1891 fille de
Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de
Louise Rosine née Develey décédée

Comme témoins :
1. Goy Marcel agriculteur de et à Vaulion.
2. Delacretaz César agricult. de Lagny-sur-Rhône, au lg. Bon-
barent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Avril
mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix sept Mai mil neuf cent dix huit
1918.

Pièces déposées :
Certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Jules Magnenat
Juliette Magnenat ne Goy

Les témoins :

Goy Marcel.
César Delacretaz.

L'officier de l'état civil :

L. J. Raymond

No 5
Bignens
Vogt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Henri Louis
agriculteur célibataire

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (aux Frêles, rière) né à
Vaulion le dix février

mil huit cent quatre-vingt quinze 1895 fils de
Charles Frédéric Ghisphile Bignens agriculteur et de
Lia Marie née Vallotton, les deux aux Frêles (Vaulion)

2. Vogt Hélène
ménagère célibataire

originaire de Lauwil (canton de Bâle) domiciliée à

Langenbruck (canton de Bâle) née à
Langenbruck le trente-un Mai

mil huit cent quatre-vingt dix sept 1897 fille de
Emile Vogt décédé et de
Hermine née Schmutz à Langenbruck

Comme témoins : 1. Agénor Vallotton de et à Vallorbe
2. Francis Vallotton de et à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt Mars, à Bretzwil
le vingt un et à Langenbruck le vingt deux du même
mois mil neuf cent dix huit 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt un Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

acte de naissance de
l'épouse
Certificats de publication
à Bretzwil, Langenbruck et
Vaulion

Les époux :

Henri Bignens
Hélène Bignens

Les témoins :

Agénor Vallotton
Francis Vallotton

L'officier de l'état civil :

L. L. L.

Communiqué aux officiers d'état civil
de Bretzwil, Langenbruck
Bâle Compagne

No 6

Vettoraglia

Goy^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vettoraglia Humbert Pierre Emmanuel
laineur _____ célibataire _____originaire de Donatypre, Vaud _____ domicilié àVaulion _____ né àVaulion _____ le vingt sept Septembre

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze 1894 fils de

Pierre Antoine Vettoraglia maçon à Vaulion et de
Aline Bertha née Tenget _____2. Goy Lina Julie _____
sans profession _____ célibataire _____originaire de Vaulion _____ domiciliée àVaulion (au Blanc, rière :) _____ née àVaulion _____ le trois Janvier _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fille de

Auguste Olivier Goy agriculteur au Blanc et de
Elise Melanie née Raymond _____Comme témoins : { 1. René Magnenat instituteur, de Vaulion à
2. Thomas W. coiffeur à BercherLes publications ont eu lieu à Vaulion le quinze Mai et à Donatypre
le seize du même mois mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vaulion le quatorze Juin mil neuf cent dix
1918 huit

Pièces déposées :

acte de publication à Vaulion
à Donatypre et promesses
de mariage

Les époux :

Vettoraglia Humbert
Lina Vettoraglia née Goy

Les témoins :

R. Magnenat
Th. W.

L'officier de l'état civil :

L. A. RaymondCommuniqué à l'état civil de
Avenches le 14 Juin 1918

No 7
Guignard
Pollens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Marcel Emile
industriel
Célibataire
originaire de Vaulion domicilié à
Vallorbe né à
Vaulion le douze juillet
mil huit cent quatre vingt onze 1891 fils de
Georges Guignard cordonnier à Vaulion et de
Louise Mariette née Magnenat

2. Pollens Julie Esther
sans profession
Célibataire
originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le quatre juillet
mil huit cent quatre vingt quatre 1894 fille de
Ami Henri Pollens fabricant de pierres fines et de
Louise Julie née Liardet à Vaulion

Comme témoins : } 1. Jeanmonnot agriculteur à Trévence, Vaut
2. Hri. Michot rentier de x à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le vingt-deux Mai
et à Vaulion le vingt-trois du même mois mil
neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le cinq juillet mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Certificat de publication et
autorisation de mariage de
l'officier d'Etat Civil de
Vallorbe

Les époux :
M. Guignard
Esther Guignard née Pollens

Les témoins :
H. Michot
J. Jeanmonnot Delay

L'officier de l'état civil :
J. Rey

Communiqué à l'Etat civil
de Vallorbe le 5 juillet 1918

Registre des mariages A.

No 8
Bignens
Déglon^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Aimé Fritz
célibataire _____ pierriste _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le six Juin _____

mil huit cent quatre vingt seize 1896 fils de
Jean François Maurice Bignens cordonnier et de
Jenny Henriette Bonard, les deux à Vaulion

2. Déglon Esther Marie
célibataire, sans profession _____

originaire de Courtilles, Vaud _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Rossinière _____ le cinq août _____

mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fille de
Henri Déglon boulanger _____ et de
Anna Elise Fanny Brunier, les deux à Vaulion

Comme témoins : } 1. Henri Déglon boulanger à Vaulion père de l'épouse
2. Maurice Bignens cordonnier de et à Vaulion père de l'épouse

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze juillet et à Courtilles
le douze du même mois mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Août mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publication à Courtilles
et Vaulion
consentement de mariage
à l'épouse

Les époux :
Aimé Bignens.
Marie Bignens née Déglon

Les témoins :
H. Déglon
Maurice Bignens.

L'officier de l'état civil :
L. H. Ceymann

Communiqué

N^o 9
Reymond
Michot

Par jugement du Tribunal
du district d'Orbe, du 8 octobre
1941, déclaré définitif et exécutoire
le 10 novembre 1941, le mariage
ci-joint, a été dissout par
le divorce ^{Le Tribunal a fixé à une année}
_{et de 10 novembre 1941, le délai}
_{pendant lequel les époux ne peuvent}
_{se remarquer}
L'officier de l'Etat-civil
Marcel Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Henri Auguste
agriculteur _____ célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion (en Chatey) _____ né à

Vaulion _____ le vingt sept Octobre

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit 1898 fils de

Auguste Henri Reymond agriculteur _____ et de
Rose Marguerite Merminod en Chatey sœur Vaulion

Michot Gemaine Blisa Augustine
cousinière _____ célibataire _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion (à la Rouza, sœur) _____ née à

Vaulion _____ le onze Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix neuf 1899 fille de

Jean Jules Emile David Michot agriculteur à la Rouza et de
Augustine Annaïse Blémore Magnenet décédée

Comme témoins : } 1. Auguste Michot fils agriculteur aux Carlys
2. Adrien Reymond, agriculteur au Plan

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt quatre juillet
mil neuf cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf huit mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
Certificat de publication
à Vaulion.
Autorisation de mariage
du Département de Justice
et Police du 26 juillet 1918.

Les époux :
Henri Reymond.
Gemaine Reymond née Michot.

Les témoins :
Reymond Adrien
Michot Auguste fils

L'officier de l'état civil :
Marcel Reymond

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 10.
 Jeannonod
 et
 Bignens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jeannonod Marcel Frédéric François**
 célibataire
 machiniste
 originaire de Provence, Vaud domicilié à
 Vallorbe né à
 Provence le vingt-six Janvier

mil huit cent quatre vingt neuf 1889 fils de
 Jeannonod Gustave Henri agriculteur et de
 Emma Léa née Delay à Provence

2. **Bignens Marguerite Susanne**
 célibataire
 ménagère
 originaire de Vaulion domiciliée à
 Vaulion née à
 Vaulion le dix-sept Avril

mil huit cent quatre-vingt-onze 1891 fille de
 Bignens Ami François agriculteur et de
 Marie Sophie née Magnenat, à Vaulion

Comme témoins :
 1. Jeannonod Gustave agricult. de et à Provence
 2. Bignens Ami agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe et à Vaulion le dix
 et à Provence le douze Août mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Septembre mil neuf cent dix
 huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
 autorisation de l'officier
 d'état civil de Vallorbe

Les époux :

Marcel Jeannonod
 M^{lle} Jeannonod née Bignens

Les témoins :

G. Jeannonod Delay.
 Ami Bignens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Etat Civil
 de Provence et Vallorbe
 le 20 Septembre 1918

N^o 11
Magnenat
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Lucien Louis**
Célibataire, limoux

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le neuf avril

mil huit cent quatre vingt neuf 1889 fils de

Gustave Magnenat pionnier communal et de
fene Anna ^{Susette} nie Magnenat ^{à Vaulion}

2. **Reymond Cécile Annaise**
Célibataire, pieriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le deux janvier

mil huit cent quatre vingt quatorze 1894 fille de

Jules Adamis Henri Reymond limoux à Vaulion et de
Anna ^{Rosina} ~~Susette~~ nie Soltermann

Comme témoins : 1. Gustave Magnenat pionnier à Vaulion
2. Adamis Reymond limoux de Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trois Septembre
neuf cent dix huit 1918

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt sept Septembre mil neuf
cent dix huit 1918

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Publication de
à Vaulion

Les époux :
Lucien Magnenat.
Annaise Magnenat nie Reymond

Les témoins :
Gustave Magnenat
Adamis Reymond

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué

Je dis Annaise prénom de l'épouse
et Rosina nom de la mère
[Signature]
off. d'ét. civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 12
Delacrétaz
et
Magnénat

Acté le 10 Février 1919.
Le Préfet
Jauch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacrétaz André Félix
célibataire — agriculteur

originaire de Lapraz et Yverne, Vaud domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le dix juin

mil huit cent quatre vingt dix fils de
Jules François Gabriel Delacrétaz armateur et de
Hélène Marie Rosine nie Magnénat, les deux à Vaulion

2. Magnénat Marguerite Adrienne
célibataire — mineure autorisée

originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le trente un mars

mil huit cent nonante neuf fille de
Adrien Louis Magnénat cordonnier et agriculteur et de
Elise Soltermann, les deux à Vaulion

Comme témoins : 1. René Riardet fabricant, de Belmont domicilié à Vaulion
2. Hri Guignard instituteur de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Vaulion le premier Décembre
et à Lapraz et Yverne le deux du même mois mil
neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Décembre mil neuf cent
dix huit

Pièces déposées :
certificats de publication à
Vaulion Lapraz et Yverne
autorisations ou consentement
du mariage du père et de la
mère de l'épouse

Les époux :

A Delacrétaz Magnénat
Marg. Delacrétaz Magnénat

Les témoins :

H. Guignard
René Riardet

L'officier de l'état civil :

L. Jauch

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Communiqué aux Etats civils de
Romainshorn et Orège le
20 Décembre 1918.

Le N° 12 page 27 est celui de la dernière inscription faite dans
l'année; les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions au vu
31 Décembre 1918.

L'officier d'état civil
L. Jauch



L'autre double a été remis à l'autorité cantonale
le 7 janvier 1919, conformément à la loi.
L'off. d'état civil
L. Jauch

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 1
Magnenat
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Jean Ami _____
célibataire _____ mécanicien _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vallorbe _____ né à

Vaulion _____ le vingt neuf Juillet

mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Magnenat Ami Henry décédé _____ et de

Louise Jeannette nie Lquiuard à la Fracrière Vaulion

2. Magnenat Emma Blisa _____
célibataire _____ pieviste _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vallorbe _____ née à

Vallorbe _____ le neuf Août

mil huit cent nonante six _____ fille de

Magnenat Louis Henri _____ et de

Hélène Alice nie Matthey, à Vallorbe

Comme témoins : } 1. Armand Bernay horloger de Haut Prioux
2. Georges Magnenat agriculteur de id à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier et à Vaulion le deux janvier mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le premier février mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Autorisation de mariage de l'officier de l'Etat Civil de Vallorbe

Les époux :

Jean Magnenat
Emma Magnenat
nie Magnenat
Les témoins :

Armand Bernay
Georges Magnenat

Communiqué à l'Etat Civil de Vallorbe le 12 février 1919

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Registre des mariages A.

N^o 2
Liardet
et
Dupuget

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Victor Albert _____
célibataire _____ teneur _____

originaire de Belmont et Lutry _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le six Mai 1898 _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fils de
Henri Félix Liardet décédé _____ et de
Marie Emma nie Guignard à Vaulion

2. Dupuget Eugénie Suzanne _____
_____ célibataire _____ pierrister _____

originaire de Belmont Yverdon _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à

Paris VIII^e arrondt. le vingt deux Novembre
_____ mil huit cent quatre vingt treize 1893 _____ fille de

François Ferdinand Dupuget décédé _____ et de
Eugénie Marie Zélie nie Guignard à Vaulion

Comme témoins : } 1. Henri Dupuget industriel d'Yverdon, à Vaulion
2. René Liardet industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Yverdon et Vaulion le quinze
février et à Belmont le dix sept du même mois mil-
neuf cent dix neuf 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trois Avril mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
certificats de publication à
Belmont, Yverdon et Vaulion
acte de naissance de l'épouse

Les époux :
Victor Liardet.
Suzanne Liardet nie Dupuget.

Les témoins :
H. Dupuget
René Liardet

Communiqué aux offices d'état civil
de Sully et Yverdon, le 3 Avril
1919

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Un mot radié 14^e ligne (Belmont)
L'off. d'état civil
(Heymann)

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3.
Magnenat
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Georges Henri**
Célibataire _____ agriculteur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Vaulion _____ le douze novembre
_____ mil huit cent nonante cinq 1895 fils de
Henri Georges Magnenat agriculteur _____ et de
Marie Augustine née Guignard, à Vaulion

2. **Magnenat Claisse Eveline**
célibataire _____

_____ pierreuse _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Vaulion _____ le dix sept Décembre
_____ mil huit cent nonante six 1896 fille de
Abram David Magnenat agricult. à Vaulion et de
Louise Claisse née Goy décédée _____

Comme témoins : } 1. Michot Henri rentier de ch à Vaulion _____
} 2. Dépraz Henri horloger au Soub _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt cinq Avril
mil neuf cent dix-neuf 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt trois Mai mil neuf cent dix neuf
1919

Pièces déposées :
certificat de publication
à Vaulion & promesses de
mariage.

Communiqué

Les époux :

Georges Magnenat
Eveline Magnenat née Magnenat

Les témoins :

Henri Michot
Henri Dépraz

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

No 4
Dépraz
Goy^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dépraz Henri François** _____
célibataire _____
horloger _____
originaire du Lieu _____ domicilié à _____
au Pont _____ né à _____
aux Charbonnières le deux juillet _____
mil huit cent nonante quatre 1894 fils de
Lion Arthur Dépraz _____ et de
Lina Emilie Elisa née Favre, au Pont. _____

2. **Goy Marguerite Aline** _____
célibataire _____
pierriste _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à _____
Vaulion _____ née à _____
Vaulion le vingt neuf juin _____
mil huit cent nonante six 1896 fille de
Jean Isaac Goy décédé _____ et de
Anna née Messerly à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Auguste Raymond de et à Vaulion
2. Arthur Goy limier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye le dix neuf, au Lieu le vingt-un et à Vaulion aussi le vingt-un Avril mil-neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trentem Mai mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

autorisation de mariage de l'état civil de l'Abbaye

Les époux :

Henri François Dépraz Goy
Marguerite Dépraz née Goy.

Les témoins :

Auguste H. Raymond
Goy Arthur

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

Communiqué aux Etats Civils de L'Abbaye & du Lieu le 31 mai 1919.

N^o 5
Liardet
Delacretaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet René André
 célibataire
 teneur
 originaire de Belmont et Lutry domicilié à
 Vaulion né à
 Vaulion le cinq août
 mil huit cent nonante cinq 1895 fils de
 Henri Félix Liardet décédé et de
 Marie Emma née Guignard à Vaulion

2. Delacretaz Yvonne Hélène
 célibataire
 pierriste
 originaire de Lapraz et Yvonne, Vaud domiciliée à
 Vaulion née à
 Vaulion le vingt sept Mai
 mil huit cent nonante cinq 1895 fille de
 Jules François Gabriel Delacretaz agriculteur et de
 Hélène Marie Rosine née Maquenat les deux à Vaulion

Comme témoins :
 1. Liardet Gustave industriel de Belmont, à Vaulion
 2. Liardet Marcel industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le seize Mai, à Yvonne
 et Lapraz le dix sept et à Belmont le dix neuf du même
 mois mil neuf cent dix neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt Juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
 certificats de publication à Vaulion
 Lapraz et Yvonne.
 Promesses de mariage

Les époux :

René Liardet
 Yvonne Liardet née Delacretaz

Les témoins :

Marcel Liardet
 Gustave Liardet

Communiqué aux Officiers de l'Etat
 Civil de Romanelles Aigle et
 Pully le 20 Juin 1919.

L'officier de l'état civil :

L. A. Reynaud

N° 6
Magnenat
Kierholtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Firmin Lion Auguste

célibataire

fonctionnaire aux C.F.F.

originaire de Vaulion

domicilié à

Lausanne

né à

Vaulion

le seize Mai

mil huit cent nonante-sept 1897

fils de

Henri Lion Magnenat

et de

Louise Eugénie nie Nicole, les deux à Cray.

2. Kierholtz Jeanne Clémentine

célibataire

sans profession

originaire de Vaulion

domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion

le trente Juin

mil huit cent nonante-huit 1898

fille de

Isidore Charles Kierholtz décédé

et de

Henriette nie Suzanne à Vaulion

Comme témoins :
1. M^{re} L^{re} Mayor pasteur d'Échallens à Vaulion
2. M^{re} Dupuyet limier d'Yverdon à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt sept et à Vaulion le vingt huit août mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Septembre mil-neuf-cent-dix-neuf
1919

Pièces déposées :

Certificat de publication (autorisation de mariage) de l'état civil de Lausanne.

Les époux :

F. Magnenat
J. Magnenat nie Kierholtz

Les témoins :

L. Mayor pas.
H. Dupuyet

L'officier de l'état civil :

L. Reynaud

Communiqué à l'état civil de Lausanne le 18 septembre 1919

No 7
Goy
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ~~Goy~~ Goy Victor Marcel
Célibataire

agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Premier le dix Novembre

mil huit cent nonante deux fils de

Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de

Louise Rosine née Dereley décédée

2. Guignard Aimée Louise
Célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le dix sept Décembre

mil huit cent nonante six fille de

Lucien Louis Guignard chef de Section et de

Marie Emma née Liardet, à Vaulion

Comme témoins : 1. Auguste Delacretaz agricul. de Lafray, à Mabagny, Genève
2. Michel Tollens industriel de Vaulion, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt six Septembre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix sept Octobre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
certificat de publication
à Vaulion.

Les époux :

Goy Marcel
Goy Aimée née Guignard

Les témoins :

Aug Delacretaz
M. Tollens

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué

Registre des mariages A.

No 8
Guignard
et
RoCHAT

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Lucien Henri _____
 célibataire _____
 machiniste _____
 originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le quinze Mai _____
 _____ mil huit cent nonante trois 1893 _____ fils de
Henri Isaac Guignard agriculteur à Vaulion et de
Juliette Augustine née Guignard décédée _____

2. RoCHAT Eugénie Hélène _____
 célibataire _____
 pieuse _____
 originaire de Croy, Vaud _____ domiciliée à
Croy _____ née à
Croy _____ le vingt trois février _____
 _____ mil huit cent nonante-deux 1892 _____ fille de
Eugène RoCHAT agriculteur à Croy et de
Adèle née Bidiville _____

Comme témoins : } 1. M^{re} Henri Guignard propriétaire à Vaulion
 } 2. David Cusin agriculteur à Larigney _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-un Septembre et à
Croy le vingt deux du même mois mil neuf cent dix neuf 1919

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trente-un Octobre mil neuf cent dix neuf
 1919

Pièces déposées :
 Certificats de publication
 à Croy et Vaulion

Les époux :

Lucien Guignard
Hélène Guignard née RoCHAT

Les témoins :

Henri Guignard et David Cusin

L'officier de l'état civil :

L. J. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de
Romainmôtier

1919

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 9.
Liardet
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Gustave Albert
célibataire, fabricant de chaussures

originaire de Belmont et Lutry domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le six août

mil huit cent huitante-neuf 1889 fils de
Henri Félix Liardet décédé et de
Marie Emma née Guignard, à Vaulion

2. Guignard Thérèse Augustine
célibataire, pieriste

originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le vingt sept janvier
mil huit cent nonante deux 1892 fille de

Ami David Guignard cordonnier et de
Elisa Rosine née Raymond, à Vaulion

Comme témoins : 1. Justin Guignard agriculteur de Vaulion y domicilié
2. Marcel Liardet industriel de Belmont domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt huit Octobre et
à Belmont le vingt neuf du même mois mil neuf
cent dix neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt huit Novembre mil neuf cent
dix neuf 1919

Pièces déposées :
certificats de publication
à Belmont et Vaulion

Les époux :
Gustave Liardet
Thérèse Liardet née Guignard

Les témoins :
Justin Guignard
Marcel Liardet

Communiqué à l'état civil de
Tully le 28 Novembre 1919

L'officier de l'état civil :
L. Raymond

N^o 10
Goy
et
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Ernest Emile _____
célibataire, limieur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Mont-le-Grand le vingt huit août _____
mil huit cent nonante 1890 _____ fils de

Louis Isaac Goy agent de Police à Vaulion et de
Louise Georgette née Chevalley. _____

2. Bourgeois Aline Adèle _____
célibataire, ménagère _____

originaire de Montagny (Vaud) _____ domiciliée à

Moiry, Vaud _____ née à

Montagny _____ le quinze juillet _____
mil huit cent nonante-deux 1892 fille de

feu Jean Henri François Bourgeois _____ et de
feue Marie Jenny née Burdet _____

Comme témoins :

1. Paul Bignens limieur de et à Vaulion
2. Adrien Maire secrétaire municipal de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Montagny et à Vaulion le cinq
Novembre et à Moiry le six du même mois mil neuf
cent dix neuf. 1919 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix neuf Décembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

certificats de publication
à Montagny, Moiry et
Vaulion, actes de naissance
des deux époux

Les époux :

Ernest Emile Goy
Aline Goy Bourgeois

Les témoins :

Paul Bignens Magnard.
Ad. Maire St. mpl

L'officier de l'état civil :

L. B. Reynaud

Communiqué aux Officiers de l'état
civil de Montagny & La Sarraz
le 19 Décembre 1919

No 11
De Siebenthal
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Siebenthal John _____
célibataire _____
limonier _____
originaire de Gessenay, canton de Berne _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Villard-Bozon, L'Isle le vingt sept Mars _____
mil huit cent quatre-vingt deux _____ fils de
Henri François Louis De Siebenthal décédé et de
Rose dite Louise née Borck décédée.

2. Reymond née Goy Marie Elisa _____
veuve de Emile Albert Reymond, dès le 5 Octobre 1916 _____
pierreiste _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le vingt neuf Novembre
mil huit cent quatre vingt 1880 _____ fille de
Georges David Goy cordonnier à Vaulion et de
Elise Adrienne née Golay _____

Comme témoins : } 1. Aimé Bignens pierreiste de Vaulion y domicilié
2. Samuel Grobet limonier de Vallorbe, domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix sept et à Gessenay
le dix neuf Octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Décembre mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :
Certificats de publication à Gessenay
et Vaulion.
Acte de naissance de l'époux.
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Les époux :
John de Siebenthal
Elisa de Siebenthal née Goy

Les témoins :
A. Bignens
S. Grobet

L'officier de l'état civil :
Le Royman

Communiqué à l'officier d'état civil
de Gessenay le 19 Décembre 1919

Registre des mariages A.

No 12
Goy
et
Magnenat

Site le 21 février 1920.
Le Prêtre:
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Goy Paul Henri

Célibataire

banneur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Lignerolles, Vaud le dix sept Mars

mil huit cent nonante. six 1896 fils de

Auguste Albert Goy décédé et de

Clara Elise nie Werly à Vaulion

2. Magnenat Eveline Louise

Célibataire

pierriste

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt sept Septembre

mil huit cent nonante huit 1898 fille de

Alfred Henri Magnenat journaliste à Vaulion et de

Marie Adèle nie Desports décédée

Comme témoins: } 1. Félix Guignard banneur de Vaulion y domicilié
2. Paul Bignens banneur de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatre Novembre
mil neuf cent neuf 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six Décembre ^{dit} mil neuf cent neuf ^{dit} 1919

Pièces déposées:
Certificat de publication
à Vaulion.
Acte de naissance de l'époux

Les époux:

Paul Goy banneur
Eveline Goy Magnenat

Les témoins:

Félix Guignard
Paul Bignens

Communiqué

L'officier de l'état civil:

L. Reynaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Le No 12, page 39 est celui de la dernière inscription faite dans l'année; les 2 doubles sont informés, ce qui est certifié aujourd'hui le 21 Décembre 1919. L'Officier de l'état civil

Le autre double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier 1920 conformément à la loi. L'officier d'état civil L. Reynaud

No 1
Thomas
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thomas Marcel Pierre Louis —
célibataire —
fromager —
originaire de Villars-sous-Yens, Vaud — domicilié à
Vaulion (au Cerney) — né à
Lunéville Départ^t de Meurthe et Moselle, France —
le quatorze Décembre mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de
Eugène Félix Thomas à Nice — et de
Julie Henriette nie Quibert —

2. Magnenat Berthe Hélène —
célibataire —
pierriste —
originaire de Vaulion — domiciliée à
Vaulion — née à
Cordier (Plan Dessus) le dix huit Juin —
mil huit cent nonante-un 1891 fille de
David Emile Magnenat journalier à Vaulion et de
Victorine Fanchette nie Girardet —

Comme témoins : } 1. M. Ch. Girardet à Yverdon, coiffeur à Vaulion.
2. Robert Magnenat de Vaulion journalier à Satchaux.

Les publications ont eu lieu à Villars-sous-Yens le seize Janvier
et à Vaulion aussi le seize du même mois mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt février mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :
Certificats de publication à Villars
sous Yens et Vaulion.
Acte de naissance de l'épouse
L'époux n'a pu présenter qu'un acte d'origine
né dans une ville dévastée par la guerre,
de 1917,
l'acte de naissance n'a pu être exigé.

Communiqué à l'Etat Civil de Villars
sous-Yens le 20 février 1920.

Les époux :

M. Thomas
Berthe Thomas nie Magnenat

Les témoins :

Ch. Girardet coiffeur
Magnenat Robert

L'officier de l'état civil :

L. Blaymond

19 ligne, line Victorine
L. Blaymond
Off. d'Etat Civil

Registre des mariages A.

N^o 2
Magnenat
et
Dupugnet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat César Louis _____
Célibataire, forgeron de limes _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le vingt-un Août _____

_____ mil huit cent nonante quatre 1894 fils de
Anni Louis Magnenat journalier à Vaulion et de
Marie Virginie née Martin _____

2. Dupugnet Jeanne Lucie Eveline _____
Célibataire, picriste _____

originaire de Yverdon, Vaud _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Paris, France _____ le vingt-neuf Janvier _____

_____ mil huit cent nonante sept 1897 fille de
feu François Ferdinand Dupugnet _____ et de
Eugénie Marie Zélie née Guignard à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Magnenat Arsène limesier de et à Vaulion
} 2. Dupugnet Henri limesier d'Yverdon, domicilié à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Yverdon le treize février et à Vaulion
également le treize du même mois mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 12 Mars 1920 mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
Certificats de publication
de mariage à Yverdon et à
Vaulion
acte de naissance de l'épouse

Les époux :

César Magnenat
Jeanne Magnenat née Dupugnet

Les témoins :

A. Dupugnet
Arsène Magnenat

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Communiqué à l'Etat Civil
d'Yverdon le 12 Mars 1920

1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3

Cusin Guignard

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cusin David

Célibataire

agriculteur

originaire de Aubonne domicilié à

Larigny, Vaud né à

Château d'Oex le vingt six Janvier

mil huit cent nonante cinq 1895 fils de

Cusin Louis décédé et de

Sophie née Félix aussi décédée

2. Guignard Yvonne Augustine

Célibataire, sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le vingt six Mars

mil huit cent nonante cinq 1895 fille de

Guignard Henri Isaac agriculteur à Vaulion et de

Guignard Juliette Augustine décédée

Comme témoins : 1. Lucien Guignard agriculteur de et à Vaulion

2. Henri Guignard agriculteur de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Larigny le deux Mars, à Aubonne et à Vaulion le trois du même mois de l'année mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 26 Mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

autorisation (certificat de mariage) de l'officier de l'état civil de Villars-sous-Yverdis.

Les époux :

David Cusin
Yvonne Cusin.

Les témoins :

Henri Guignard
Lucien Guignard
Alain Guignard

L'officier de l'état civil :

L. Heymann

Communiqué aux Etats Civil de Aubonne et Villars-sous-Yverdis. le 26 Mars 1920.

Registre des mariages A.

No 4
Reverchon
et
Corday

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reverchon Armand _____
 célibataire _____
 limier _____
 originaire de Bretonnières, Vaud _____ domicilié à
 Taulion _____ né à
 Vallorbe _____ le sept Octobre _____
 _____ mil huit cent nonante-un 1891 fils de
 Auguste François Reverchon _____ et de
 Louise née Nicolet, les deux à Vallorbe _____

2. Corday Eva Alma _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Gollion, Vaud _____ domiciliée à
 Alens près Cossonay _____ née à
 Alens _____ le treize février _____
 _____ mil huit cent nonante-cinq 1895 fille de
 François Juste Corday décédé _____ et de
 Henriette née Zwahlen à Alens _____

Comme témoins : } 1. François Reverchon à Vallorbe _____
 } 2. Alfred Reverchon au Day, près Vallorbe _____

Les publications ont eu lieu à Cossonay le quatre, à Gollion le quinze,
 à Bretonnières le seize et à Taulion le douze juin mil neuf
 cent vingt 1920 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le dix 10 juillet mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux
 acte de naissance de l'épouse
 certificats de publication à
 Cossonay, Gollion, Bretonnières
 et Taulion.

Les époux :

Armand Reverchon
 Alma Reverchon née Corday

Les témoins :

François Reverchon
 Alfred Reverchon

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux officiers de l'Etat
 Civil de Cossonay pour Alens et
 Gollion et de Romanelles
 le 10 juillet 1920

No 5
Golar
et
Greuter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Golar Marcel Louis** _____
 célibataire _____
 machiniste _____
 originaire de **L'Abbaye (Vallée de Joux)** _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le onze octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq 1885 fils de
Jean Louis Golar décédé _____ et de
Louise née **Magnenat** aussi décédée _____

2. **Greuter Louise** _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de **Bonau et de Niedermil (Gruyère)** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Rutembann Otoberg (Gruyère) le treize février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept 1887 fille de
John Greuter à **Taspels (Grisons)** _____ et de
Catherine née **Brem** _____

Comme témoins : } 1. **Francis Golar** limonier de l'Abbaye, à Vaulion
 } 2. **Louis Magnenat** limonier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le quatorze, à Lausanne et
 L'Abbaye le seize, à Bonau le dix-sept et à Niedermil le vingt-un
 Août mil neuf cent vingt 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 7 sept Septembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
 acte de naissance de l'épouse
 certificats de publication à :
 Lausanne, L'Abbaye, Bonau,
 Niedermil et Vaulion.

Les époux :
Marcel Golar
Louise Golar née Greuter

Les témoins :
Francis Golar
Louis Magnenat

L'officier de l'état civil :
L. A. Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers d'état civil
 de Lausanne, L'Abbaye, Bonau
 et Niedermil le 7 sept. 1920

No 6
Reymond
Fressineau

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Jules Benjamin
Celibataire
perriste
originaire de Vaulion domicilié à Vaulion né à Vaulion le quatre Avril mil huit cent quatre vingt huit 1888 fils de David Samuel Reymond décédé et de Marquerite nie Muller aussi décédée

2. Fressineau Marie Adèle Louise
Celibataire
perriste
originaire de Chenit, arrond. Le Sentier domiciliée à Vaulion née à St Imier, Berne le vingt cinq Mars mil huit cent nonante huit 1898 fille de Eugène Fressineau horloger, à Lausanne et de Adèle Marie Robert nie Grandjean

Comme témoins : 1. Charles Reymond bûcheron de Vaulion y domicilié
2. Paul Reymond agriculteur de Vaulion au Plan

Les publications ont eu lieu à Vaulion le neuf Septembre et au Sentier le dix du même mois mil neuf cent vingt 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt neuf Septembre mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :
acte de naissance de l'épouse
Certificats de publication au Sentier et Vaulion.

Les époux :
Reymond Jules perriste
Reymond Marie nie Fressineau

Les témoins :
Charles Reymond
Reymond Adrien

L'officier de l'état civil :
Le J. Reymond

Communiqué à l'Etat Civil du Sentier le 29 Sept. 1920.

No 7
Bignens
et
Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Camille Alexis _____

_____ célibataire _____

_____ pierriste _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Valeyres sous Rances le dix huit Juin _____

_____ mil huit cent nonante deux 1892 _____ fils de

Jean François Maurice Bignens cordonnier _____ et de

Jenny Henriette née Bonard, à Vaulion _____

2. Roth Louise _____

divorcée de Charles Louis Bonzon, dès le 11 juillet 1919

_____ pierriste _____

originaire de Pompaples, Vaud _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

au Buron (Villars le Beroir) le deux juillet _____

_____ mil huit cent nonante trois 1893 _____ fille de

Frédéric Roth agriculteur à Orens _____ et de

Rosine Elisabeth née Isenschmid _____

Comme témoins :

1. Maurice Bignens cordonnier de Vaulion y domicilié

2. Hermann Reymond boucher de Vaulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Pompaples le vingt deux Septembre
et à Vaulion le vingt un du même mois mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt 1920

Pièces déposées :

certificats de publication à Pompaples
et à Vaulion

acte de naissance des époux
acte de divorce de l'épouse

Les époux :

Bignens Camille

Bignens Roth Louise

Les témoins :

Reymond Hermann.

Maurice Bignens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil de
Pompaples le 8 Octobre 1920

Registre des mariages A.

No 8
Magnenat
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Louis Adrien
célibataire
linneur
originaire de Vaulion domicilié à Vaulion
né à Vaulion le dix sept Juin mil huit cent quatre vingt huit 1888
fils de Constant Julien Magnenat cordonnier à Vaulion et de Nanette Henriette nie Marneth décédée

2. Magnenat Constance Henriette
célibataire
pierriste
originaire de Vaulion domiciliée à Vaulion
née à Vaulion le dix Septembre mil huit cent quatre vingt quatre 1884
fille de Jean Gabriel Magnenat décédé et de Camille Sophie nie Delacretat aussi décédée

Comme témoins :
1. Stähli Fritz linneur à Vaulion
2. Magnenat Julien cordonnier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt trois Septembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Louis Adrien Magnenat
Constance Magnenat

Les témoins :

Constant Julien Magnenat
Fritz Stähli

L'officier de l'état civil :

L. Reynaud

Communiqué

1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 9
Stähli
et
Brawand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Stähli Fritz**
célibataire
limeur
originaire de Wahlen (Berne) domicilié à
Vaulion né à
Schwarzenburg, Berne le trois Septembre
mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de
Frédéric Stähli décédé et de
Caroline nie Hostettler à Berne

2. **Brawand Eugénie Louise**
célibataire
pierreuse
originaire de Grindelwald, Berne domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le onze Janvier
mil huit cent nonante huit 1898 fille de
Emile Robert Brawand décédé et de
Emma Julianne nie Déprez aussi décédée

Comme témoins :
1. Maquenat Julien cordonnier à Vaulion
2. Maquenat Louis limeur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 14 Septembre et à
Wahlen et Grindelwald le 15 du même mois 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit Octobre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :
certificats de publication à
Wahlen, Grindelwald et Vaulion
acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage

Les époux :
Fritz Stähli
Eugénie Stähli nie Brawand

Les témoins :
Louis Adrien Maquenat
Constant Julien Maquenat

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Officiers d'état
Civil de Wahlen et Grindelwald
le 8 Octobre 1920

No 10
Bignens
Goy^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bignens Roger Alexis** _____
célibataire _____
perruiste _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Vaulion _____ le dix-neuf Octobre
_____ mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de
Jules Alexis Bignens cordonnier _____ et de
Mariette Emma nie Magnenat, à Vaulion

2. **Goy Louise Cécile** _____
célibataire _____
modiste _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Premier, Vaud le onze Août _____
_____ mil huit cent nonante-quatre 1894 fille de
Jules Henri Goy agriculteur à Vaulion et de
Louise Rosine nie Develey décédée _____

Comme témoins ; } 1. Guignard Gaston limier à Vaulion
2. Develey Charles agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 29 Septembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze Octobre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :
acte de naissance de l'épouse
certificat de publication à Vaulion
Promesses de mariage

Les époux :
Roger Bignens
Cécile Bignens nie Goy

Les témoins :
Gaston Guignard
Charles Develey

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :
L. B. Guignard

No 11
Marendaz
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz François Edouard

célibataire

charm. carrossier

originaire de Mathod domicilié à

Yverdon

né à

Arissoles le treize Décembre

mil huit cent nonante-trois 1893

fils de

Frédéric Eugène Marendaz agriculteur

et de

Emma née Gudit, à Mathod

2. Liardet Madeleine Rosalie

célibataire

sans profession

originaire de Belmont et Lutry domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion le dix-neuf février

mil huit cent nonante-trois 1893

fille de

Georges Fritz Liardet commerçant

et de

Augustine Marie née Bignens, à Vaulion

Comme témoins : 1. Vacheron stagiaire notaire à Yverdon
2. Guignard Louis agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Mathod, Vaulion et à Yverdon le 7 et à Belmont le 8 Octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-deux Octobre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

certificat de publication (autorisation de mariage) de l'officier d'état civil de Yverdon.

Les époux :

Edouard Marendaz
Madeleine Liardet née Bignens

Les témoins :

L. Vacheron
Louis Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux Officiers de l'état civil d'Yverdon, Champrent et Pully. le 22 Octobre 1920

Registre des mariages A.

No 12
Magnenat
et
André

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Lucien Georges Henri

pierriste, veuf de Edith Marie Raymond, dès le 22

Juillet 1920.

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le vingt cinq Novembre

mil huit cent quatre-vingt huit 1888 fils de

Henri Georges Magnenat primeur et de

Marie Augustine née Guignard, au Sentier

2. André Marie Léontine

femme de chambre, célibataire

originaire de Hayange, Lorraine, France domiciliée à

Vaulion, précédemment à Hayange née à

Hayange le neuf Juin

mil huit cent nonante-cinq 1895 fille de

Gustave André coupe-maître à Hayange et de

Maria née Gloffin décédée

Comme témoins :

1. Louis Raymond pierriste à Vaulion

2. Georges Matthey primeur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 8 Octobre et à Hayange le 15 du même mois 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Acte de naissance de l'épouse

Certificats de publication à Hayange et à Vaulion

Les époux :

Magnenat Lucien
Marie Magnenat née André

Les témoins :

Louis Raymond pierriste
Georges Matthey primeur

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué au Département de Justice, Police le 9 Novembre 1920

No 13
Guignard
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guignard Ami Vital** _____

célibataire _____

limneur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à _____

Vaulion _____ né à _____

Vaulion _____ le trois Avril _____

_____ mil huit cent nonante-huit 1898 _____ fils de _____

Ami David Guignard cotonnier _____ et de _____

Elisa Rosine née Reymond, les deux à Vaulion

2. **Magnenat Eglantine Céline** _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à _____

Vaulion (au Petit Boutavent, rive) _____ née à _____

_____ Vaulion _____ le dix-neuf Mai _____

_____ mil huit cent nonante-six 1896 _____ fille de _____

Jules Constant David Magnenat agriculteur _____ et de _____

Marie Louise née Guignard, au Petit Boutavent.

Comme témoins : } 1. Justin Guignard limneur à Vaulion

2. Félix Magnenat agriculteur au Petit Boutavent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-neuf Octobre

1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Novembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :
Certificat de publication
à Vaulion
Promesse de mariage

Communiqué

Les époux :

Vital Guignard
Eglantine Guignard née Magnenat

Les témoins :

Félix Magnenat
Justin Guignard

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

No 14
Junod
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Junod René** _____
 célibataire _____
 limeur _____
 originaire de Sainte-Croix _____ domicilié à
 Vaulion _____ né à
 Biemme (Berne) le vingt quatre Mars
 _____ mil huit cent nonante 1890 fils de
 Ami Ernest Junod décédé _____ et de
 Louise Lina née Fiechter décédée _____

2. **Magnenat Laure Aline** _____
 célibataire _____
 pieriste _____
 originaire de Vaulion _____ domiciliée à
 Vaulion _____ née à
 Vallorbe Vaud le cinq Juin _____
 _____ mil huit cent nonante quatre 1894 fille de
 Henri Auguste Magnenat bûcheron _____ et de
 Julia Amélie née Guignard, à Vaulion _____

Comme témoins :
 1. Henri Magnenat manoeuvre à Vaulion
 2. Augustine Morf sage-femme à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 4 Novembre et à
 Sainte-Croix le 5 du même mois 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dit neuf Novembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 certificats de publication à
 St^e Croix et à Vaulion
 Actes de naissance des deux
 époux

Les époux :

René Junod
 Laure Magnenat

Les témoins :

Henri Magnenat
 Augustine Morf

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué à l'Etat Civil de
 St^e Croix le 19 Nov. 1920

1920

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 15
Goy
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Adrien Jules _____

_____ célibataire _____

_____ agriculteur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion (aut Buginaz, rière :) _____ né à

Vaulion (Buginaz) le vingt-un Mai _____

_____ mil huit cent nonante huit 1898 _____ fils de

Georges Louis Adrien Goy ambassadeur de monta-^{gne} et de

Marie Mariette Caroline née Raymond, aut Buginaz

2. Liardet Edith _____

_____ célibataire _____

_____ pierriste _____

originaire de Belmont St Luby _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Vaulion _____ le trente-un Août _____

_____ mil huit cent nonante sept 1897 _____ fille de

Louis Félix Liardet bûcheron _____ et de

Denyse Georgine née Goy, à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Gaston Suisin employé à Charens _____

} 2. Auguste Raymond facteur postal à Vaulion _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le douze Novembre

et à Belmont le 13 du même mois 1920. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trois Décembre mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

promesse de mariage
certificats de publication
à Belmont et à Vaulion

Les époux :

Adrien Goy fils.
Edith Goy Liardet.

Les témoins :

Gaston Suisin
Auguste Raymond

L'officier de l'état civil :

A. Raymond

Communiqué à l'Etat Civil de
Pully le 3 Décembre 1920

Registre des mariages A.

N^o 16
Magnenat
Curtet^{et}

Vise le 1^{er} Mars 1921
Le Préfet
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Fernand César
célibataire, agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (au Tré-Dessous) né à
Vaulion le deux Septembre

mil huit cent nonante-cinq 1895 fils de
Gustave David Magnenat agriculteur et de
Marie Augustine née Michot, à Vaulion (au Tré-Dessous)

2. Curtet Marguerite Louise
célibataire

pierriste
originaire de Juriens domiciliée à

Vaulion (au Petit Boutavent) née à
Bretonnières le vingt-sept mai

mil huit cent nonante-neuf 1899 fille de
Jules Ferdinand Curtet agriculteur au Petit Boutavent et de
Hélène née Reverchon décédée

Comme témoins :
1. Magnenat Gustave agriculteur au Tré-Dessous
2. Curtet Ferdinand agriculteur au Petit Boutavent

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 4 et à Juriens le 5
Décembre 1920

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le trente-un Décembre mil-neuf-cent-vingt

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
certificat de publication à
Juriens et à Vaulion.

Les époux :

Magnenat Fernand
Magnenat Marguerite née Curtet

Les témoins :

Gustave Magnenat Michot
Ferdinand Curtet A. T.

Communiqué à l'état civil de
Romainmôtte

L'officier de l'état civil :

L. A. Pagnon

Imprimerie Vaufoise, Lausanne, 300 f. d.

Le N^o 16 page 55 est celui de la dernière inscription faite dans l'année, les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions. L'officier de l'état civil L. A. Pagnon. Autre double a été remis à l'autorité cantonale le 31 Décembre 1920. L'officier de l'état civil L. A. Pagnon.



No 1.
Raymond
Golay et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Marcel Henri
agriculteur, célibataire
mineur autorisé

originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le vingt-cinq Septembre

mil neuf cent un 1901 fils de
feu Gustave Henri Raymond et de
Anna Augusta née Raymond à la Vincure (Vaulion)

2. Golay Wilhelmine Isabelle
pierreuse, célibataire
mineure autorisée

originaire de Lieu et du Chenit, Vaud domiciliée à
Vaulion née à
L'Abbaye le cinq Mars

mil neuf cent trois 1903 fille de
Henri Louis Golay cafetier à Vaulion et de
Elise Léonie née Mayor

Comme témoins :
1. Henri Golay cafetier à Vaulion
2. Constant Magnenet hôtelier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 16 février et au Lieu
au Brassus et au Sentier le 17 du même mois 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze Mars mil neuf cent vingt-un
1921

Pièces déposées :
autorisation du Département
de Justice & Police pour mineurs
consentement des pères & mères
Certificats de publication au
Lieu au Sentier et au Brassus.
acte de naissance de l'épouse

Les époux :
Marcel Raymond
Wilhelmine Raymond.

Les témoins :
Henri Golay
C Magnenet

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Officiers d'Etat Civil
du Lieu, du Brassus et du Sentier
le 11 Mars 1921

No 2
Michot
Paris

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Robert Paul _____
veuf de Alida Marie née Magnenat, dès le 2^e juillet 1920
concierge au collège _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Vaulion _____ le huit février _____

_____ mil huit cent huitante six 1886 _____ fils de

Moïse Auguste Michot décédé _____ et de

Henriette (dite Jeannette) née Raymond à Vaulion

2. Paris née Goy Marie Henriette _____

veuve de Alphonse Victor Paris, dès le 25 Novembre 1918

Pierriste _____

originaire de Concise, Vaud _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Mont-le Grand, Vaud le quatorze juillet _____

_____ mil huit cent nonante-trois 1893 _____ fille de

Louis Isaac Goy agent de Police _____ et de

Louise Georgette née Chevalley, à Vaulion

Comme témoins : 1. Henri Michot fabricant de pierres fines à Vaulion

2. Gustave Michot limeur à Vaulion (frères de l'époux)

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 26 février et à

Concise le 28 du même mois 1921. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix huit Mars mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

certificats de publication à

Concise et à Vaulion.

acte décès et de mariage du

1^{er} conjoint de l'épouse

Les époux :

Robert Michot

Marie Michot née Goy.

Les témoins :

Henri Michot

Gustave Michot.

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux Etat civil de _____
Concise le 18 Mars 1921.

N^o 3
 Mercanton
 et
 Mange

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercanton Eugène _____
 célibataire, gendarme _____

originaire de Frol (Larant) et de Sarigny, canton de Vaud domicilié à
 Neuchâtel _____ né à
 Frol _____ le vingt-sept août _____

_____ mil huit cent nonante-sept 1897 _____ fils de
 Adrien Mercanton _____ et de
 Jenny née Cordey, à Oron-la-Ville _____

2. Mange Clara Marie _____
 célibataire, cuisinière _____

originaire de Cuarnens, Vaud _____ domiciliée à
 Vaulion _____ née à
 Vaulion _____ le huit août _____

_____ mil huit cent nonante-neuf 1899 _____ fille de
 Jules Louis Mange _____ et de
 Augustine Aline née Magnenat, à Vaulion

Comme témoins : } 1. Potmann Alfred gendarme à Neuchâtel
 } 2. Goy-Liardet Adrien commerçant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 22, à Frol, à Sarigny
 à Vaulion le 23 et à Cuarnens le 24 Mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 15 quinze avril mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
 certificat (autorisation) de
 mariage de l'état civil de
 Neuchâtel

Les époux :

~~Mercanton Eugène~~
 Mercanton Clara née Mange

Les témoins :

Adrien Goy-Liardet
 Potmann Alfred

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué aux ~~Etats~~ ~~de~~ Neuchâtel
 Frol, Sarigny et L'Isle le 15
 avril 1921

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Par jugement du dix-sept octobre
 1927, le Tribunal du District d'Oron
 a dit sans appel le divorce (déclaré
 définitif et exécutoire le 6 janvier 1928.)
 le mariage ci-contre en application
 des articles 139 et 142 du Code civil Suisse.

L'Officier de l'Etat-civil:
 Marcel Hugonot

1921

Registre des mariages A.

No 4
Goy
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Fernand Ernest _____
agriculteur _____
célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (aut Buzinat, rive:) _____ né à
Lapratt, vaud _____ le seize Décembre _____
_____ mil huit cent nonante six 1896 _____ fils de
Georges Louis Adrien Goy agriculteur aut Buzinat et de
Marie Marianne Caroline nie Raymond _____

2. Guignard Marcelle Marguerite _____
téléphoniste _____
célibataire _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le dix huit Septembre _____
_____ mil huit cent nonante six 1896 _____ fille de
Jules Alfred Guignard buraliste à Vaulion et de
Gene Emma Josephine nie Goy. _____

Comme témoins : } 1. Auguste Raymond facteur de ch à Vaulion
} 2. Marcel Liardet industriel de Belmont, à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trois juin 1921

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt quatre juin mil neuf cent vingt un 1921

Pièces déposées :
acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificat de publication à Vaulion

Les époux :
Fernand Goy
Marcelle Goy ne Guignard

Les témoins :
Marcel Liardet
Auguste Raymond

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué _____

No 5
Guignard
Maire

Le 24 février 1922
Le Prêtre:
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Gaston Auguste
cibataire
pierreiste
originaire de Taulion domicilié à
Taulion né à
Taulion le douze Août
mil huit cent nonante quatre 1894 fils de
David Henri Auguste Guignard négociant à Taulion et de
fene Hermance Julie Emma née Nicole.

2. Marie Marie Susanne
Celibataire
sans profession
originaire de Taulion domiciliée à
Taulion née à
Taulion le vingt quatre Octobre
mil huit cent nonante cinq 1895 fille de
Charles Auguste Maire boursier Communal: Taulion, et de
Augustine Henriette née Delacretaz, à Taulion

Comme témoins :
1. Charles Maire de Taulion y domicilié
2. Augst. Guignard de Taulion y domicilié

Les publications ont eu lieu à Taulion le vingt deux juillet
mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le douze Août mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :
Certificat de publication à Taulion

Communiqé

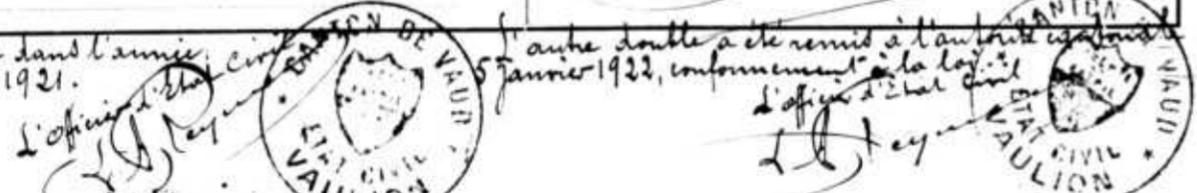
Les époux :
Gaston Guignard
Marie Guignard née
Maire

Les témoins :
Ch. Maire
Aug. Guignard

L'officier de l'état civil :
L. H. Guignard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le n° 5 page 60 est celui de la dernière inscription faite dans l'année civile 1921. Les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 décembre 1921.



N^o 1
Orlandi
et
Guignard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Orlandi Noïse _____

célibataire _____

condornier _____

originaire de Pizzogero, Province de Côme, Italie domicilié à

Vaulion _____ né à

Dardagny, c. Genève le vingt neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-neuf 1889 fils de

Augustin Orlandi condornier _____ et de

Joséphine née Langrandi à Vaulion _____

2. Guignard Cécile Lucie _____

célibataire _____

pierriste _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Vaulion _____ le sept avril _____

mil huit cent nonante-trois 1893 fille de

Ami David Guignard condornier _____ et de

Elisa Rosine née Raymond, à Vaulion _____

Comme témoins : 1. Marcel Liardet fabricant, de Belmont, à Vaulion

2. Justin Guignard agriculteur de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept Septembre
mil neuf vingt-un et à Pizzogero les cinq et douze février
mil neuf cent vingt deux _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 3 Mars mil-neuf-cent-vingt-deux 1922

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Autorisation du Départ^t pour Publication

it it ps mariage

Certificat de Publication à Pizzogero.

it it à Vaulion

Promesse de mariage

Une lettre au Consul d'Italie

Communiqué au Département de

Justice le 3 mars 1922.

Les époux :

Noïse Orlandi

Cécile Orlandi née Guignard

Les témoins :

Justin Guignard

Marcel Liardet

L'officier de l'état civil :

Le D^r Guignard

No 2
Käslin
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Käslin Robert
célibataire
agriculteur

originaire de Beckenried (Nidwald) domicilié à
Vaulion né à

Vaulion St^e Croix le dix huit juin
mil neuf cent 1900 fils de

Jean Käslin employé au chemin de fer et de
Marie Louise nie Chieband, à Hirschthal (Argovie)

2. Reymond Marguerite Julie Emma
célibataire

originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à

Vaulion le vingt neuf Octobre
mil huit cent nonante neuf 1899 fille de

Auguste Henri Reymond cantonnier et de
Rose Marguerite nie Merminot, à Vaulion

Comme témoins :
1. Michel Tollens agriculteur au l^{er} Boutarant
2. Arthur Cuvit fromager à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Beckenried le 16 février et à
Vaulion le 15 du même mois 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix Mars mil neuf cent vingt deux 1922

Pièces déposées :
Promesse de mariage
acte de naissance de l'époux
certificats de publication à
Beckenried et Vaulion

Les époux :
Robert Käslin
Marguerite Käslin nie Reymond

Les témoins :
M. Tollens
A. Cuvit

L'officier de l'état civil :
L. Reymond

Communiqué à l'Etat Civil de
Beckenried le 10 mars
1922

Par jugement du Tribunal
du district d'Orbe, du 6 octobre 1921
déclaré définitif le 5 janvier 1922,
le mariage est-entre des époux :
Käslin et Reymond,
a été dissous par la divorce, en
application de l'article 140 du Code
civil suisse.

Vaulion le 16 janvier 1922
L'Officier de l'état-civil
Marcel Reymond

Le Tribunal a fixé à 3 ans le délai
pendant lequel le mari ne pourra se
remarier
un mot radié 7^{me} ligne
L. Reymond
off. d'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

1922

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3
Magnenat
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Magnenat Marcel Emile**

célibataire

agriculteur

originaire de **Vaulion** domicilié à

Vaulion (à la Chaussée) né à

Vaulion le sept juin

mil huit cent nonante-deux 1892 fils de

Louis François Olivier Magnenat agriculteur et de
Julie Louise nie Reymond, les deux à la Chaussée

2. **Reymond Jeanne Gabrielle**

célibataire

pierriste

originaire de **Vaulion** domiciliée à

Vaulion née à

Cossonay le quatorze avril

mil neuf cent deux 1902 fille de

Jules Auguste Reymond domicilié en France et de
Louise Charlotte nie Landry à Cossonay

Comme témoins :

1. Henri Reymond agriculteur au Blanc

2. Jules Goy agriculteur en Combeaupin

Les publications ont eu lieu à **Vaulion** le vingt six mai
mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

certificat de publication
à **Vaulion**

acte de naissance de
l'épouse

Les époux :

Emile Marcel Magnenat
Gabrielle Marguenat Reymond

Les témoins :

Reymond Henri
J. Goy

L'officier de l'état civil :

J. Reymond

Communiqué

1922

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4
Guignard
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard David Henri
veuf de Augustine Lia née Reymond, dès le 2 février 1921
agriculteur
originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion (à la Vineuve, rière) né à
Vaulion le vingt Décembre
mil huit cent septante-six 1876 fils de
feu David Etienne Guignard et de
feue Louise Gabrielle née Michot

2. Reymond Susanne Lucie Dina
célibataire
ménagère
originaire de Vaulion domiciliée à
L'Auberson (Granges de St^e Croit) née à
L'Auberson le dix neuf Août
mil huit cent nonante trois 1893 fille de
Henri François Reymond agriculteur et de
Julia née Cuendet, les deux à L'Auberson ;

Comme témoins :
1. Vaulion le 4 septembre et aux Granges
Henri S. Reymond agriculteur à L'Auberson
2. René Jaques musicien à L'Auberson

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 9 septembre et aux Granges
de St^e Croit le 11 du même mois 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 13 Octobre 1922
treize Octobre mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :
acte de naissance de l'épouse
acte de publication de mariage à
L'Auberson et Vaulion
& promesse de mariage

Les époux :
David Guignard
Susanne Guignard, née Reymond

Les témoins :
Henri Reymond
René Jaques

L'officier de l'état civil :
L. S. Reymond

Communiqué à l'état Civil des
granges de St^e Croit

N^o 5
Guignard
et
Magnenat

Cité le 2 Mars 1923.
Le Prép^t:
Jaquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Félix Louis Gabriel _____

célibataire _____

limier _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à _____

Vaulion _____ né à _____

Vaulion _____ le premier mai _____

_____ mil huit cent nonante huit 1898 _____ fils de _____

Henri Louis Gabriel David Guignard décédé _____ et de _____

Rosine Aline nie Martignier à Vaulion _____

2. Magnenat Olga Alice _____

célibataire _____

_____ pieriste _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à _____

Vaulion _____ née à _____

Vaulion _____ le vingt un septembre _____

_____ mil neuf cent un 1901 _____ fille de _____

Alfred Henri Magnenat journalier à Vaulion _____ et de _____

Marie Adèle nie Despons décédée _____

Comme témoins : } 1. Henri Magnenat journalier de cl à Vaulion
} 2. Victor Magnenat agriculteur de Vaulion, à la Rouge

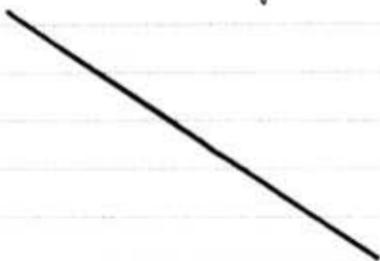
Les publications ont eu lieu à Vaulion le 29 Octobre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze Décembre mil-neuf-vingt-deux 1922

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Publication de mariage à Vaulion



Communiqué _____

Les époux :

Félix Guignard.

Olga Guignard nie Magnenat.

Les témoins :

Victor Magnenat

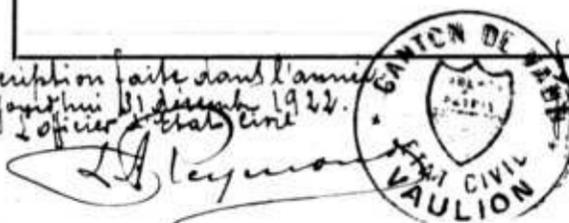
Henri Magnenat Gog

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Le no 5 page 64 est celui de la dernière inscription faite dans l'année. Les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourdhui 31 décembre 1922. L'officier de l'état civil



[Signature]

N° 1
Goy
Collet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Arthur Isaac _____
 célibataire _____
 limier _____
 originaire de Vaulion _____ domicilié à
 Vaulion _____ né à
 Vaulion le vingt-cinq avril
 mil huit cent nonante huit _____ fils de
 Jean Isaac Goy décédé _____ et de
 Anna Besserly _____

2. Collet Rosa Lina _____
 célibataire _____
 pierrieste _____
 originaire de Luchy _____ domiciliée à
 Vaulion _____ née à
 Premier le dix-huit août
 mil huit cent nonante-huit _____ fille de
 Charles Collet décédé _____ et de
 Marie Isaline Eva nie Richard décédée _____

Comme témoins : } 1. Ulysse Goy journalier de et à Vaulion
 } 2. Edouard Maire menuisier de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Stomainmorteux Luchy et Vaulion
 du dix-sept février au deux mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 16 mars 1923
 seize mars mille neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Épouse
 Promesse de mariage
 Acte de publication de mariage
 à ~~Stomainmorteux~~ Luchy et Vaulion

Les époux :

Arthur Goy
 Lina Goy

Les témoins :

Ulysse Goy
 Ed. Maire

Communiqué à l'Officier d'Etat-civil
 de ~~Stomainmorteux~~ et Belmont
 le 23 mars 1923

L'officier de l'état civil :

Marcel Reynaud
 supp.

No 2
Goy
et
Magnenat

Le Tribunal du District d'Aubonne
par jugement du 15 février 1932,
déclaré définitif et exécutoire, le
12 mars 1932, a prononcé la
dissolution par le divorce du
mariage ci-contre:
Goy et Magnenat,
en application de l'article 137
du code civil suisse.

Vaulion le 18 Avril 1932.

Le officier de l'Etat-civil.
Marcel Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Edward
Célibataire
agriculteur

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion (aux Buginas) né à
Vaulion le vingt neuf
nombre mil neuf cent 1900 fils de

Georges Louis Adrien Goy amateur et de
Marie Mariette Caroline Raymond, à Vaulion

2. Magnenat Marie Thérèse
Célibataire
ménagère

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à
Vaulion le vingt-deux
juillet mil neuf cent deux 1902 fille de

Charles Auguste Magnenat agriculteur et de
Aline nie Duperrut, à Vaulion

Comme témoins : 1. Adrien Goy Liardet commerçant de et à Vaulion
2. Auguste Raymond facteur, de et à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt sept
septembre mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt six octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Certificat de publication
à Vaulion.

Communiqué

Les époux :
Edward Goy
Marie Goy (nie Magnenat)

Les témoins :
Adrien Goy Liardet
Aug. Raymond

L'officier de l'état civil :
L. Raymond

1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 3.
Reymond
Vetkovaglia

Méle le 27 Février 1924.
Le Préfet:
Jaquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Hermann Aloïs
boucher, célibataire

originaire de Taulion domicilié à Taulion

Taulion né à Taulion le treize Décembre

mil huit cent nonante-neuf 1899 fils de

Jules Adamir Henri Reymond limier et de Anna Rosina née Solfermann, les 2 à Taulion

2. Vetkovaglia Isabelle Marguerite
célibataire

originaire de Agrano (Novare, Italie) domiciliée à Taulion

Taulion née à Taulion le vingt deux mai

mil huit cent nonante-sept 1897 fille de

Pierre Antoine Vetkovaglia gypcier et de Aline Bertha née Tenget, les 2 à Taulion

Comme témoins : 1. Frédéric Goy pierrier au Brassus
2. Lucien Magnenat machiniste à Taulion

Les publications ont eu lieu à Agrano Italie conformément aux lois d'Italie et à Taulion le 25 Octobre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le le vingt huit décembre mil neuf cent vingt trois 1923

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
certificats de publications à Agrano et Taulion.
Autorisations de publication et de mariage du Département de Justice & Police du Canton de Vaud.

Les époux :

Hermann Reymond
Isabelle Reymond.

Les témoins :

Frédéric Goy.
Lucien Magnenat.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué au Département de Justice & Police le 28 décembre 1923

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.



Le No 3 page 68 est celui de la dernière inscription faite de l'année. Les 2 doubles sont conformes, ce que nous certifions aujourd'hui 31 déc: 1923. L'autre double a été remis à l'autorité cantonale le 7 janvier conformément à la loi.

L'officier d'état civil [Signature]

Registre des mariages A.

1924

No 1
Magnenal
et
Magnenal

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenal Vital René _____

Célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à

Vaulion _____ né à

Vaulion _____ le dit février _____

_____ mil huit cent nonante sept 1897 fils de
feu Henri Gabriel Magnenal _____ et de
Marie Louisa Rosinenie Magnenal à Vaulion

2. Magnenal Marguerite Rosine

Célibataire _____

Couturière _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à

Vaulion _____ le quatre juin _____

_____ mil neuf cent-un 1901 _____ fille de
Jules Constant Magnenal hôtelier _____ et de
Marie Louise née Magnenal, à Vaulion _____

Comme témoins : { 1. Constant Magnenal aubergiste de et à Vaulion
2. Marie Magnenal son épouse _____

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 22 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze mai mil neuf cent vingt quatre
1924

Pièces déposées :
certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Vital Magnenal.
Marguerite Magnenal.
née Magnenal.

Les témoins :

Magnenal
M Magnenal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué _____

N^o 2
Michot
Martinelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michot Auguste Henri
celibataire
agriculteur
originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le trois mai
mil huit cent nonante trois 1893 fils de
Auguste Gabriel Michot agriculteur et de
Rosine Aline née Guignard, aux cathys

2. Martinelli Madeleine Marie
Angèle
celibataire
originaire de Ronco Canavese (Province de Turin, Italie) domiciliée à
Vaulion née à
Ronco Canavese le 22 Octobre (vingt deux)
mil neuf cent un 1901 fille de
Pierre Martinelli décédé et de
Bronville Angèle décédée

Comme témoins :
1. Robert Michot agriculteur de et à Vaulion
2. Édouard Meyer menuisier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 5 février 1924
et à Ronco Canavese le 15 mars, conformément
à la déclaration du Consulat d'Italie à Lausanne

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize mai mil neuf cent vingt quatre
1924

Pièces déposées :

Autorisation de publication
et de mariage du Département
de Justice & Police à
Lausanne

Les époux :

Auguste Michot.
Angèle Michot née Martinelli.

Les témoins :

Robert Michot.
Meyer Édouard

L'officier de l'état civil :

Le Meynard

Communiqué au Département
de Justice & Police à
Lausanne le 17 mai 1924

Registre des mariages A.

No 3
 Reymond
 et
 Goy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Camille Paul Henri
 célibataire

seigneur

originaire de Taulion domicilié à

L'Isle (Vaud) né à

L'Isle le vingt six décembre

mil neuf cent - un 1901 fils de

Henri Auguste Reymond journalier et de
 Jenny Caroline Victoire Palmat nee Genent, à L'Isle

2. Goy Aimée Marguerite
 célibataire

picariste

originaire de Taulion domiciliée à

Taulion née à

Taulion le onze octobre

mil neuf cent - un 1901 fille de

Auguste Lion Goy décédé et de
 Elisa Julia nee Goy à Taulion

Comme témoins :

1. Ador Marcel agriculteur à L'Isle

2. Reymond Aimé limonier de 9 à Taulion

Les publications ont eu lieu à L'Isle le 29 et à Taulion
 le 30 mai 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Taulion le vingt juin mil neuf cent vingt quatre 1924

Pièces déposées :

Autorisation de mariage
 de l'officier de l'état civil de
 L'Isle.

Les époux :

Reymond Camille.
 Aimée Reymond nee Goy.

Les témoins :

Ador Marcel
 Aimé Reymond.

L'officier de l'état civil :

L. Reymond

Communiqué à l'Etat Civil de
 L'Isle le 20 juin 1924

No 4.
Grobety
et
Mierholtz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Clovis Louis _____
célibataire, instituteur _____

originaire de Vallorbe _____ domicilié à

Vaulion Riez (arrondt de Cully) né à
Vaulion _____ le quinze juillet _____

_____ mil neuf cent 1900 _____ fils de
Louis David Adrien Grobety instituteur et de
Julie Augusta née Raymond, à Vaulion

2. Mierholtz Alexandrine Lucie
célibataire, sans profession _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à

Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le quinze novembre

_____ mil neuf cent-un 1901 _____ fille de
feu Isidore Charles Mierholtz _____ et de
Henriette née Lugeon à Vaulion

Comme témoins : } 1. M^r Vallotton boulanger de et à Vallorbe
2. M^r Dupuyet directeur de fab. d'Yverdon dom. à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Riez, Vallorbe et Vaulion du 24
juillet au 6 août 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le douze août mil neuf cent vingt quatre
1924

Pièces déposées :

autorisation de mariage
de l'Officier de l'état civil
de Cully.

Les époux :

Grobety
A. Grobety

Les témoins :

M^r Vallotton-Grobety
M^r Dupuyet

L'officier de l'état civil :

L. Raymond

Communiqué aux officiers d'Etat
Civil de Cully et Vallorbe le
13 août 1924.

Registre des mariages A.

N° 5
Maignenat
Delacritaz

Le Tribunal du district de Lausanne: par jugement du 1^{er} mai 1945, devenu définitif et exécutoire le 23 mai 1945, a prononcé la dissolution par le divorce du mariage ci-contre.

L'officier de l'Etat civil
Maurice Reymond



Le Tribunal a fixé à un an, dès le 23 mai 1945, le délai "pendant lequel le mari ne pourra se remarier".

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Maignenat Louis Auguste
Célibataire Commerçant

originaire de Vaulion domicilié à Vaulion né à Vaulion le huit juin

mil neuf cent trois fils de Louis Henri Maignenat décédé et de Marie Adèle Emille née Raymond à Vaulion

2. Delacritaz Emma Louise
Célibataire

originaire de La Pray et Yverne domiciliée à Yverdon (Bel-Air) née à La Pray le vingt-sept mars

mil neuf cent deux fille de Aimé Auguste Henri Delacritaz agriculteur et de Helène Louise Augustine née Goy les 2 à Yverdon (Bel-Air)

Comme témoins: 1. André Maignenat licencié en Droit de et à Vaulion
2. Felix Maire instituteur à Mont d'Orléans, de Vaulion.

Les publications ont eu lieu à Romainsmatt, Aigle et Vaulion et Yverdon le 3 septembre au 16 septembre 1944

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 1^{er} Octobre mil neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:
Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publications à Lauprat, Yverne, Yverdon et Vaulion.
Promesse de mariage.

Les époux:
Louis Maignenat
Emma Delacritaz

Les témoins:
André Maignenat
Felix Maire

Communiqué aux Offices de l'Etat Civil de Romainsmatt, Aigle et Yverdon le 6 octobre 1944.

L'officier de l'état civil:
Maurice Reymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 6
Maignenat
et
Guignard

Vu le 20 Février 1925.
Le Prêt:
Jauss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maignenat Felix Constant _____
Célibataire _____
Agriculteur _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (Petit Pontaravant) _____ né à
Vaulion le neuf décembre _____
mil huit cent nonante huit 1898 fils de
Jules Constant David Maignenat agriculteur et de
Uranie Louise née Guignard, à Vaulion

2. Guignard Ida Henriette Désirée _____
Célibataire _____
Perriste _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion le quatorze mars _____
mil neuf cent deux 1902 fille de
Georges Gabriel Louis Guignard journalier et de
Louise Augustine née Maignenat à Vaulion

Comme témoins : } 1. Guignard Vital cafetier à Vaulion
2. Maignenat Pierre vacher à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le 26 septembre 1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 24 Octobre 1924

Pièces déposées :

Promesse de mariage
et certificat de publication
de mariage

Les époux :

Maignenat Felix
Maignenat Ida.

Les témoins :

V. Guignard Maignenat
Pierre Maignenat

L'officier de l'état civil :

Marcel Freymond
-supp.

Communiqué



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Vaulion le 31 Décembre 1924

Le N° 6 Page 74 est celui de la dernière inscription faite dans l'Année 1924. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Un double a été envoyé à l'autorité cantonale le 8 Janvier 1925.
L'Officier d'Etat civil Marcel Freymond

Registre des mariages A.

1925

N^o 1
Viret
Develey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viret Edmond Lucien _____
Célibataire, ouvrier d'usine.

originaire de Villars-Ciercelin _____ domicilié à
Vallorbes _____ né à
Ogens _____ le vingt-neuf septembre
_____ mil neuf cent deux _____ fils de

Viret Lucien Auguste _____ et de
Emma nie Freymond à Ogens _____

2. Develey Yvonne Aline _____
Célibataire, couturière.

originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le vingt octobre
_____ mil neuf cent quatre _____ fille de

Henri Louis Develey _____ et de
Elise Anna nie Guignard _____

Comme témoins : { 1. Magnenat Jules chauffeur à Vaulion
2. Develey Henri agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le sept mars, à Vaulion
le sept mars et à Villars-Ciercelin le douze mars
mil-neuf-cent-vingt-cinq. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Vaulion le premier avril 1925 _____

Pièces déposées :

Certificat de publication
de
L'officier d'Etat-civil
de Vallorbes

Les époux :

Edmond Viret
Yvonne Develey

Les témoins :

Jules Magnenat
Henri Develey

L'officier de l'état civil :

Naucel Freymond

Communiqué aux Etats-civil
de Vallorbes et Villars-Ciercelin
le 2 avril 1925

No 2
Goy
et
Vettoraglia

Vu le 18 Février 1926.
Le Prép:
Jaquet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Paul Frédéric _____
Célibataire, pierriste _____

originaire de Chenit Vallée de Joux _____ domicilié à
La Combe du Moussillon _____ né à
La Combe du Moussillon le onze février _____
_____ mil huit cent nonante-neuf 1899 fils de
Paul Arnold Goy bûcheron _____ et de
Lusanne Félicie née Meylan à la Combe _____

2. Vettoraglia Olga Joséphine _____
Célibataire, pierriste _____

originaire de Agrano (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le douze mars _____
_____ mil neuf cent un 1901 _____ fille de
Pierre Antoine Vettoraglia _____ et de
Aline Bertha née Puget à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Albert Piquet horloger
2. Louis Meylan horloger les 2 au Prassus

Les publications ont eu lieu à u Sentier et au Prassus le
2 mars, à Vaulion le 3 mars, et à Agrano (Italie)
le 16 Avril 1925

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le 3 juillet 1925

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de célébrer le
mariage de l'Etat-civil
du Prassus.

Les époux :

Frédéric Goy
Olga Goy

Les témoins :

Albert Piquet
Louis Meylan

L'officier de l'état civil :

Marcel Reynaud

Communiqué à l'Etat-civil du
Prassus et au Département
de Justice et Police
le 4 juillet 1925

L'Officier d'Etat-civil
Marcel Reynaud



Le no 2 de la page 76 est celui de la
dernière inscription faite dans l'année 1925
Les deux doubles sont conservés, ce que
nous certifions aujourd'hui 31 Décembre
1925
L'autre double a été envoyé le 8
janvier, à l'autorité cantonale en
vertu, de l'article 2 de la loi
Vaulion le 8 janvier 1926

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

1926 Registre des mariages A.

No 1
Fiquet
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fiquet Henri Emile

Célibataire

Cordonnier

originaire de Chenit (Vallée de Joux) domicilié à l'Orient né à l'Orient

le quatre avril mil neuf cent trois fils de

Adam Fiquet Directeur de l'Asile communal et de Cécile Henriette née Pochat à l'Orient

2. Reymond Hélyett Fernande

Célibataire

Picniste

originaire de Vaulion domiciliée à Vaulion née à Vaulion

le quinze juillet mil neuf cent cinq fille de

Emile Albert Reymond décédé et de Marie Elisa née Goy à Vaulion

Comme témoins : 1. Eugène Lecoultré hôte à l'Orient 2. Adam Fiquet Directeur d'Asile à l'Orient

Les publications ont eu lieu au Sentier et à Vaulion le cinq Mai et au Brassus le 6 Mai 1926

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-neuf Mai 1926

Pièces déposées :

Certificat de publication

et autorisation de célébrer le mariage de :

l'Etat-civil du Sentier

Les époux :

Fiquet Henri
Hélyett Reymond

Les témoins :

E. Lecoultré
Adam Fiquet

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué à l'Etat-civil du Sentier le 30 Mai 1926

No 2
Buricod
Lecoultre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buricod René Louis _____
 Célibataire _____
 Ouvrier limeur _____
 originaire de Lignerolle _____ domicilié à
 Vaulim _____ né à
 Vaulim _____ le deux octobre _____
 mil neuf cent deux _____ fils de
 Louis Lucien Buricod journalier _____ et de
 Adèle née Despond à Vaulim _____

2. Lecoultre Emilie Louise _____
 Célibataire _____
 horlogère _____
 originaire de Chenit (Vallée de Joux) _____ domiciliée à
 Solliat _____ née à
 Solliat _____ le sept septembre _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Emile Adrien Lecoultre _____ et de
 Amélie Augustine née Rochat au Solliat

Comme témoins :
 1. Adrien Lecoultre horloger au Sentier
 2. Louis Buricod bûcheron à Vaulim

Les publications ont eu lieu à Vaulim le 26 à Lignerolle le 27,
 et au Sentier le 28 Mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulim le 26 Juin 1926 _____

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
 Acte de publication au Sentier
 à Lignerolle et à Vaulim

Les époux :

Buricod René
 Buricod Emilie

Les témoins :

Adrien Lecoultre
 Louis Buricod

L'officier de l'état civil :

Maxuel Reynaud

Communiqué à l'état-civil
 du Sentier et de Lignerolle
 le 26 Juin 1926

Registre des mariages A.

N° 3
Bignens
Michot

Vrs. le 16 février 1927.
Le Préfet:
Jaureau

Le Tribunal du district de
Morges, par jugement du 20 mai
1948, devenu définitif le 10 juin 1948,
a prononcé la dissolution par le
divorce du mariage ci-contre
Bignens-Michot
Vaulion le 30 juin 1948

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Ernest Henri
célibataire
agent de police
originaire de Vaulion domicilié à
Lausanne né à
Vaulion le dix-neuf Décembre
mil neuf cent un fils de

Jean François Maurice Bignens cordonnier et de
Jenny Henriette nie Bonard à Vaulion

2. Michot Marcelle Elisa
célibataire
originaire de Vaulion domiciliée à
Lausanne née à
Vaulion le vingt-trois novembre
mil neuf cent trois fille de

Auguste Henri Michot décédé et de
Elisa Marie nie Goy à Paris

Comme témoins :
1. Camille Bignens Hotelier à Vaulion
2. Louis Jules Michot limonier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Vaulion
le 5 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le sept juillet 1926.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer le
mariage de l'arrondissement
de l'Etat-civil de Lausanne

Les époux :
Ernest Bignens.
Marcelle Bignens.

Les témoins :
Camille Bignens
Jules Michot.

L'officier de l'état civil :
Marcel Freymont

Communiqué à l'Etat-civil
de Lausanne le huit
juillet 1926

Le N° 3 de la Page 79
est celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année 1926.
Les deux doubles sont con-
formes ce que nous certifions
aujourd'hui 31 décembre 1926
L'autre double a été
envoyé le 8 janvier 1927
à l'autorité cantonale en
vertu de l'article 2 de
la loi.
Vaulion le 7 janvier 1927
L'Officier d'Etat-civil.
Marcel Freymont

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 1
Goy
et
Liardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Georges Auguste
 Veuf de Anaïs née Laurent des le 21 Juin 1924
 Laitier
 originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Exy le vingt-quatre Avoil
mil huit cent nonante-deux fils de
Charles Louis Olivier Goy décédé et de
Marie Amélie née Martinet à Vaulion

2. Liardet Ernestine Marie
 Célibataire
 Comptable
 originaire de Belmont s/Lutry domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le trente-un Décembre
mil huit cent nonante-sept fille de
Georges Fritz Liardet négociant et de
Augustine Marie - née Pignens à Vaulion

Comme témoins :
 1. Marcel Goy capteur à Vaulion
 2. Louis Guignard agriculteur à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le cinq juillet et
 à Belmont s/Lutry le huit juillet 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt juillet mil-neuf-cent-
vingt-sept

Pièces déposées :
 Promesse de mariage
 Actes de naissances des
 époux
 Acte de décès de Goy
 née Laurent Anaïs

Les époux :
Georges Goy
Ernestine Goy

Les témoins :
Charles Goy
Louis Guignard

Communiqué à l'Etat-civil
 de Pully le 21 juillet 1927

L'officier de l'état civil :
Marcel Peymond

Registre des mariages A.

N^o 2
Magnenat
et
Santini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Arsène Constant Henri
celibataire
laineur
originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le vingt-quatre Novembre
mil huit cent nonante-huit fils de
Arni Louis Magnenat décédé et de
Marie Virginie née Martin à Vaulion
2. Santini Louise Catherine
celibataire
pierreiste
originaire de Armeno, Novare, Italie domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le sept Janvier
mil neuf cent quatre fille de
Ermengildo Domenico Santini et de
Luigia Regina Antonio née Giacobini à Vaulion
- Comme témoins :
1. Henri Magnenat agriculteur à Vaulion
2. Camille Bignens hôtelier à Vaulion
- Les publications ont eu lieu à Vaulion le 11 Août 1927 et
à Armeno, Italie, le quatre septembre 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le seize septembre mil-neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Actes de naissance de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Autorisation de procéder aux
publications, du Département
de Justice et Police

Les époux :

Arsène Magnenat
Catherine Magnenat

Les témoins :

Henri Magnenat Carrel
Camille Bignens &

Communiqué au Département
de Justice et Police
le 17 septembre 1927.

L'officier de l'état civil :

Maurice Reymond

No 3
Magnenat
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Robert Georges _____
Célibataire, agriculteur _____

originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (Maison-neuve) _____ né à
Vaulion _____ le dix-neuf Décembre _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Georges François Magnenat décédé _____ et de
Julie Berthe Marie née Raymond à Vaulion _____

2. Magnenat Lilianne Bertha _____
Célibataire, pierriste _____

originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le vingt-neuf septembre _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Charles Auguste Magnenat agriculteur _____ et de
Aline née Duperrut à Vaulion _____

Comme témoins : { 1. Charles Magnenat pierriste à Vaulion.
2. Clément Goy pierriste à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le huit septembre
mil neuf cent vingt-sept _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-deux septembre 1927

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificat de publication
de mariage

Les époux :

Robert Magnenat
Lilianne Magnenat

Les témoins :

Charles Magnenat.
Clément Goy.

L'officier de l'état civil :

Marcel Raymond

Communiqué _____

Registre des mariages A.

No 4
Guignard
et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Fernand Jules
célibataire, tapissier

originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le vingt-sept juin
mil neuf cent deux fils de

Jules François Auguste Guignard forestier et de
Louise Alida Bertha née Magnenet à Vaulion

2. Crausaz Elisabeth
célibataire couturière

originaire de Trey domiciliée à
Penthaz née à
Trey le quinze septembre
mil neuf cent six fille de

Alexis Emile Crausaz, agriculteur et de
Adèle née Pierrehumbert à Penthaz

Comme témoins : 1. Alfred Guignard buraliste postal
2. Clovis Goy pierreux, les deux à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le trente août, à Penthaz
le deux et à Trey le trois septembre, mil neuf cent
vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le premier Octobre mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication
à Trey Penthaz et Vaulion

Les époux :

Fernand Guignard
Elisabeth Guignard

Les témoins :

Alfred Guignard
Goy Clovis

L'officier de l'état civil :

Marcel Feymann

Communiqué à l'état-civil
de Trey, le 1^{er} Octobre 1927

N^o 5
Goy
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy Elément Georges
Célibataire, polisseur de pierres

originaire de Vaulion domicilié à

Vaulion né à

Vaulion le six juillet

mil neuf cent trois fils de

Georges Emile Goy et de

Marie Jeannette Augustine née Liardet décédée

2. Reymond Lucy Julie Amélie
Célibataire, sans profession

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion née à

Vaulion le deux Septembre

mil neuf cent six fille de

Georges Louis Reymond négociant et de

Aline Lucile née Reymond à Vaulion

Comme témoins :
1. Louis Bagnemat négociant à Lausanne
2. Marcel Reymond négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le huit Octobre

mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt huit Octobre mil neuf cent-^{vingt}sept 1927

Pièces déposées :
Promesse de mariage.
Certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Elément Goy.

Lucy Goy.

Les témoins :

Louis Bagnemat.

Marcel Reymond.

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 6
Maire
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Adrien Delave
Célibataire — négociant

originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le sept juin
mil neuf cent fils de

Adrien Gabriel Maire négociant et de
Aline Marie née Liardet à Vaulion

2. Reymond Emma Nelly
Célibataire, ouvrière perruque

originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le vingt-six Mai
mil neuf cent deux fille de

Auguste Arthur Reymond appareilleur et de
Camille Chériee née Magnolat à Vaulion

Comme témoins : { 1. Aimé Maire négociant à Vaulion
2. Maurice Golay horloger au Prassus

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-six Octobre
mil neuf cent vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze Novembre mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :

Promesse de mariage,
Certificat de publication
à Vaulion

Les époux :

Adrien Maire

Nelly Maire

Les témoins :

A. Maire

M. Golay

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué

N^o 7
Liardet
et
Magnenat

Marié le 28 Février 1928
Le Prépôt:
Jaumotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liardet Henri Louis
Célibataire
Fabricant de chaussures
originaire de Belmont s/Lutry domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le quatre juillet
mil neuf cent quatre fils de
Henri Félix Liardet décédé et de
Marie Emma nie Guignard à Vaulion

2. Magnenat Violette Emma
Célibataire
Modiste
originaire de Vaulion domiciliée à
Vaulion née à
Gilly le seize juillet
mil neuf cent quatre fille de
Charles Jules Robert Magnenat décédé et de
Euphrasine Henriette nie Guaz à Gilly

Comme témoins :
1. Félix Liardet-Magnenat industriel à Vaulion
2. Marcel Liardet fabricant de chaussures à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Belmont s/Lutry le vingt-un novembre et à Vaulion le dix-huit novembre mil-neuf cent-vingt-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le neuf Décembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :
Promesse de mariage
acte de publication de mariage
de Belmont et Vaulion
acte de naissance de l'épouse

Les époux :
Henri Liardet
Violette Magnenat Liardet
Les témoins :
F. Liardet-Magnenat
Marcel Liardet

Communiqué à l'Etat-civil
de Gully le 10 Décembre
1927

L'officier de l'état civil :
Marcel Reymond

Le n^o 7, de la page 86,
est celui de la dernière ins-
cription faite dans l'année
1927
Les deux doubles sont conformes
ce que nous certifions aujourd'hui
31 Décembre 1927
L'autre double a été envoyé
le 8 Janvier 1928, à l'autorité
cantonale, en vertu de l'article
2 de la loi.
Vaulion le 8 Janvier 1928
L'Officier de l'Etat-civil



Marcel Reymond

Registre des mariages A.

N^o 1
Bucod
Hautier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bucod Alphonse Charles _____
 Célibataire _____
 ouvrier limon _____
 originaire de Lignerolle _____ domicilié à
 Vaulion _____ né à
 Vaulion _____ le trente-un Décembre
 _____ mil neuf cent - _____ fils de
 Charles Alexis Bucod cordonnier _____ et de
 Julie Emma née Raymond à Vaulion _____

2. Hautier Cécile Alice _____
 Célibataire _____
 fleuriste _____
 originaire de Luriens _____ domiciliée à
 Vaulion _____ née à
 Luriens _____ le douze Août
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de
 César Hautier docteur _____ et de
 Cécile née Baumgartner à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Camille Pignons hôtelier à Vaulion
 } 2. Adrien Maire négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Lignerolle et à Luriens le
 vingt janvier et à Vaulion le dix-neuf janvier
 mil neuf cent vingt-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le onze février mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Promesse de mariage
 Acte de publication de
 mariage à Lignerolle Luriens
 et Vaulion

Les époux :

Bucod
 Cécile Bucod

Les témoins :

C. Pignons
 Adrien Maire

L'officier de l'état civil :

Marcus Raymond

Communiqué à l'état-civil
 de Lignerolle et Romanelles
 le 12 février 1928

No 2
Dumuid
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid Albert Jules _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Bonnaz _____ domicilié à
 Bonnaz _____ né à
 Bonnaz _____ le trente-un mai _____
 mil huit cent norante-neuf _____ fils de
 Jules Albert Dumuid décédé _____ et de
 Clara née Küffer à Bonnaz _____

2. Reymond Chérie Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Vaulion _____ domiciliée à
 Borges (Paquis 22) _____ née à
 Vaulion _____ le quinze février _____
 mil neuf cent un _____ fille de
 Jules Henri Reymond agriculteur _____ et de
 Marie Elisa née Reymond à Vaulion _____

Comme témoins : { 1. Auguste Goy rentier à Vaulion
 2. Camille Bignens hôtelier à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Bonnaz le dix-sept mars, à
 Vaulion et Borges le dix-neuf mars, mil-neuf
 cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quatorze avril mil neuf vingt
 - huit

Pièces déposées :
 Certificat de publication
 Autorisation de célébrer le
 mariage de l'état-civil
 de Vufflens le Château

Les époux :
 Albert Dumuid
 Chérie Dumuid

Les témoins :
 Auguste Goy
 Camille Bignens

L'officier de l'état civil :
 Marcel Reymond

Communiqué à l'état-civil de :
 Vufflens le Château et Borges
 le quatorze avril 1928

Registre des mariages A.

N^o 3
Grobety
et
Ritter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grobety Alix Georges Henri _____
célibataire _____

Comptable _____
originaire de Vallorbe _____ domicilié à

Vallorbe _____ né à

Vaulion _____ le dix février _____

mil huit cent dix-huit _____ fils de

Grobety Louis David Adrien instituteur et de

Julie Augusta nie Raymond à Vaulion

2. Ritter Susanne Louise _____

célibataire _____

employée de bureau _____

originaire de Villars-Lussery _____ domiciliée à

Vallorbe _____ née à

Vallorbe _____ le huit septembre _____

mil neuf cent cinq _____ fille de

Ritter Fritz Jean, maréchal _____ et de

Eveline Marie nie Grobet à Vallorbe

Comme témoins :

1. Louis Grobety instituteur à Riez

2. Charles Grobet commis à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le dix-sept avril et
à Villars-Lussery le dix-neuf avril mil neuf
cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Mai mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
Autorisation de célébrer
le mariage de l'officier
de l'état-civil de Vallorbe

Les époux :

Alix Grobety
Susanne Grobety

Les témoins :

Louis Grobety
Charles Grobety

L'officier de l'état civil :

Paul Reymond

Communiqué à l'état civil
de Vallorbe et La Sarraz
le 18 Mai 1928

N^o 4
Magnenat
Grobety

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnenat Charles Marcel _____
 Célibataire _____
 pianiste _____
 originaire de Vaulion _____ domicilié à
 Vaulion _____ né à
 Vaulion _____ le vingt-un janvier _____
 mil neuf cent un _____ fils de
 Louis Olivier Magnenat décédé _____ et de
 Louise Julie nie Magnenat à Vaulion _____

2. Grobety Blanche Célemy Julie _____
 Célibataire _____
 téléphoniste _____
 originaire de Vallorbe _____ domiciliée à
 Vaulion _____ née à
 Vaulion _____ le dix-huit avril _____
 mil neuf cent deux _____ fille de
 Louis David Adrien Grobety instituteur _____ et de
 Julie Augusta nie Raymond à Vaulion _____

Comme témoins :
 1. Marcel Raymond négociant à Vaulion
 2. Henri Grobety commis aux C. F. F.

Les publications ont eu lieu à Vaulion le vingt-cinq avril et
 à Vallorbe le vingt-six avril mil neuf cent
 vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-huit Mai mil neuf cent
 vingt-huit

Pièces déposées :
 Promesse de mariage et
 acte de publication de
 Vaulion et Vallorbe

Les époux :
 Charles Magnenat
 Blanche Magnenat

Les témoins :
 Marcel Raymond
 Henri Grobety

L'officier de l'état civil :
 Marcel Raymond

Communiqué à l'Etat-civil
 de Vallorbe le 18 Mai
 1928

Registre des mariages A.

No 5-
Bignens
Giorla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bignens Marcel Emile
célibataire
chauffeur d'auto
originaire de Vaulion domicilié à
Pallaigues né à
Vaulion le cinq juin
mil neuf cent trois fils de
Jean François Maurice Bignens et de
Jenny Henriette nie Bonard à Vaulion

2. Giorla Nadège Marguerite Aline
célibataire
pierreuse
originaire de Agrano, Novare, Italie, domiciliée à
Vaulion née à
Vaulion le dix août
mil neuf cent cinq fille de
Jean Antoine Giorla, décédé et de
Aline Marie nie Raymond à Vaulion

Comme témoins :
1. Aimé Bignens chauffeur d'auto à Vaulion
2. André Raymond pierreuse à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Pallaigues le vingt-un avril
à Vaulion le vingt-un avril et à Omega, Italie
les six et treize Mai mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le huit juin mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :
Certificat de publication
et autorisation de célébrer
le mariage de l'état-civil
de Pallaigues

Les époux :
Marcel Bignens.
Nadège Bignens.
Les témoins :
A Bignens.
André Raymond

Communiqué au Département de
Justice et Police et à l'état-
civil de Pallaigues le
8 Juin 1928

L'officier de l'état civil :
Marcel Raymond

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 6
Guignard
et
Magnenat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guignard Philippe Henri _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Vaulion _____ domicilié à
Vaulion (au Noez) _____ né à
Vaulion (au Noez) le dix-neuf juin _____
mil-neuf cent cinq _____ fils de
John Henri Guignard agriculteur _____ et de
Louise Elise nie Delacretaz à Vaulion _____

2. Magnenat Léa Aline Marie _____
célibataire _____
pianiste _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion (La Frasse) _____ née à
Vaulion (La Frasse) le sept août _____
mil-neuf cent sept _____ fille de
Georges Valentin Magnenat agriculteur _____ et de
Emma Sophie Julie nie Guignard à Vaulion _____

Comme témoins : } 1. Robert Guignard pianiste à Vallorbe
2. Philippe Magnenat ouvrier de campagne à Cottens

Les publications ont eu lieu à Vaulion le dix-sept Mai
mil-neuf cent vingt-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le quinze juin mil-neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage
acte de publication à
Vaulion

Les époux :

Philippe Guignard
Aline Guignard

Les témoins :

Robert Guignard
Philippe Magnenat

L'officier de l'état civil :

Marcel Reymond

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N^o 7
Stettler
et
Develey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stettler Walter _____
célibataire _____
Charbon _____
originaire de Eggwil (Berne) _____ domicilié à
Vaulion _____ né à
Wachseldorn _____ le quatre septembre _____
mil neuf cent quatre _____ fils de
Gottfried Stettler charbon _____ et de
Anna née Müller, à Tuderen _____

2. Develey Rose Hélène _____
célibataire _____
pierreuse _____
originaire de Vaulion _____ domiciliée à
Vaulion _____ née à
Vaulion _____ le vingt-huit février _____
mil neuf cent neuf _____ fille de
Henri Louis Develey meunier _____ et de
Elise Anna née Guignard à Vaulion _____

Comme témoins : { 1. Rüd Rungger employé de banque à Rome
2. Franck Guignard charbon à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Eggwil le vingt-six juillet
et à Vaulion le vingt-cinq juillet mil neuf cent
vingt-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le vingt-cinq Août mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Acte de publication de
Eggwil et Vaulion
Acte de naissance de l'époux

Les époux :
Walter Stettler
Rose Stettler

Les témoins :
Rüd Rungger
Franck Guignard

L'officier de l'état civil :
Barcel Rungger

Communiqué à L'Etat-Civil
de Eggwil le vingt-six
Août 1928 _____

No 8
 Raymond
 et
 Piquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Raymond Aimé Albert _____
 célibataire _____
 chauffeur d'auto _____
 originaire de Vaulion _____ domicilié à
 Vaulion _____ né à
 Vaulion _____ le trente septembre _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fils de
 Emile Albert Raymond, décédé _____ et de
 Marie Elisa nie Goy à Vaulion _____

2. Piquet Juliette Cécile _____
 célibataire _____
 Employée de bureau _____
 originaire de Chenit (Vallée de Joux) _____ domiciliée à
 L' Orient _____ née à
 L' Orient _____ le cinq Mars _____
 _____ mil neuf cent cinq _____ fille de
 Adam Piquet Directeur d'Asile _____ et de
 Cécile Henriette nie Rochat à L' Orient _____

Comme témoins : } 1. Aimé Tollens, fabricant de pierres à Vaulion
 } 2. Ernest Pignens, autre pierreux à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze et au Sentier
 le quatorze septembre mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le cinq octobre mil neuf cent
 vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage
 Acte de publication de
 Vaulion et du Sentier
 Acte de naissance de l'épouse

Les époux :

Aimé Raymond
 Juliette Raymond

Les témoins :

Aimé Tollens
 Ernest Pignens

L'officier de l'état civil :

Marcel Raymond

Communiqué à l'Etat-civil
 du Chenit le cinq octobre
 1928

Registre des mariages A.

No 9
Golay
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Golay Maurice Frédéric

célibataire

horloger

originaire du Chenit (Vallée de Joux) domicilié à

Piquet-Dessous

né à

au Piquet-Dessous le vingt-trois janvier

mil neuf cent

cinq

fils de

Frédéric John Golay, maître à l'École d'horlogerie et de
Amélie Dorcas née Tutzler au Piquet-Dessous

2. Reymond Mina Chérie

célibataire, ménagère

originaire de Vaulion domiciliée à

Vaulion

née à

Vaulion le quinze novembre

mil neuf cent

quatre

fille de

Auguste Arthur Reymond appareilleur et de
Camille Chérie née Magnenet à Vaulion

Comme témoins :

1. Henri Nicot mécanicien au Sentier

2. Adrien Maie négociant à Vaulion

Les publications ont eu lieu au Prassus le vingt-six et
au Sentier et Vaulion le vingt-sept septembre
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le Douze Octobre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisation de célébrer
le mariage de L'officier
de l'Etat-civil du
Prassus

Les époux :

Maurice Golay

Mina Golay

Les témoins :

Adrien Maie

Henri Nicot

L'officier de l'état civil :

Marc Reymond

Communiqué à L'Etat-civil
du Prassus et du Sentier
le quinze octobre 1928

N^o 10
Reymond
Panchaud

les. le 6 Mars 1929.
Le Prêtre:
Gaudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Marcel Georges Auguste
célibataire
négoçant
originaire de Vaulion domicilié à
Vaulion né à
Vaulion le dix Octobre
mil neuf cent deux fils de
Georges Louis Reymond négociant et de
Oline Cécile niée Reymond à Vaulion

2. Panchaud Marthe Fanny
célibataire
couturière
originaire de Vaux domiciliée à
Grancy née à
Grancy le quatorze février
mil neuf cent cinq fille de
Eugène John Louis Panchaud charron et de
Marie Adèle Louise niée Pasche à Grancy

Comme témoins :
1. Charles Magnenat ouvrier perruquier à Vaulion
2. Clément Goy polisseur de pierres à Vaulion

Les publications ont eu lieu à Vaulion le onze à Grancy
le treize et à Vaux le quatorze Septembre
mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vaulion le dix-neuf Octobre mil neuf cent
vingt-huit

Pièces déposées :
Promesse de mariage
actes de publication
de Vaux, Grancy et Vaulion
acte de naissance de l'épouse

Les époux :
Marcel Reymond
Marthe Panchaud

Les témoins :
Clément Goy
Charles Magnenat

Communiqué à L'Etat-civil
de Vufflens-le-Château
et de Grancy le 12 Octobre
1928

L'officier de l'état civil :
Marcel Reymond

Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à
né à

le

mil cent

fils de
et de

2.

originaire de

domiciliée à
née à

le

mil cent

fille de
et de

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 10 à la page 96, est la dernière inscription de ce volume numéro III. La suite se trouve dans le volume numéro IV qui commence par le numéro 1 de l'année 1929. Au 31 Décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions. Les deux exemplaires de ce registre sont de teneur identique.

L'Officier de l'Etat-civil:
Marcel Reymond



Registre des mariages A.

N°

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

et

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 10 à la page 96, est la dernière inscription de ce volume numéro III. La suite se trouve dans le volume numéro IV qui commence par le numéro 1 de l'année 1929.

Au 31 Décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictés par les nouvelles prescriptions.

Les deux exemplaires de ce registre sont de teneur identique.

L'Officier de l'Etat-civil:
Marcel Reymond



B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten text, possibly a name or date.

Handwritten text, possibly a name or date.

10

Handwritten text, possibly a name or date.

Nom	Prénoms nom de l'épouse	folio	Origine	Page
Pignens Gustave Paul	1914 Magnerat Elisabeth Clémence	1		
" Henri Auguste	Reymond Rosine Maricette	2		
Pignens Henri Louis	1918 Vogt Hélène	20		
is Aimé Fritz	Déglon Esther Marie	23		
is Camille Alexis	Roth-Bouzon Louise	46		
is Roger Alexis	Goy Louise Cécile	49		
Puricod René Louis	1926 Lecoutre Emilie Louise	78	Lignerolle	
Pignens Ernest Henri	Nichot Marcelle Elisa	79	Vaulion	
Puricod Alphonse Charles	1928 Hautier Cécile Alice			87
Pignens Marcel Emile	Girola Nadège Marguerite Aline			91

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Nom	<i>des époux</i> noms & Prénoms	folios	Origine	Page
Cusin David	1920 Guignard Yvonne Augustine	42		
Gravay Elisabeth	1927 Guignard Fernand	83		

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

81
82

Reynold's
Chiller Water
Lotion

Warrant
for
the
same

Nom épouse	épouse Prénoms	Origine	Page
1917 Delacretaz César	Hl. Magnenet Susanne	14 Vaulion	14
1918 Delacretaz André	Filis Magnenet Marguerite	Adriev 27	
1919 Déprez Hl.	Franc. Goy Marguerite	31	
1925 Dewey Yvonne	Aline Viret Edouard Lucien	78	
1928 Dumuid Albert	Jules Raymond Chérie	Marie	88
Dewey Rose	Meline, Stettler Walter		93

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the lower middle section of the page, including a date that appears to be "1901".

Small vertical text on the left margin, likely a page number or reference code.

Nom	Prénoms nom de l'épouse	folio	Origine	Page
	19 14			
Magnemat Charles	Fernout Jeanne	3		
Goy Lucien	Guignard Clara	4		
	19 15			
Goy Lucien Hri	Berney Marie Lina	7		
	19 16			
Guignard Hri Isaac	Gaudin Alice Rosine	9		
" Justin Adrien	Magnemat Rose Alice	12		
" Emma	Liardet Marcel	11		
	1917			
Golaz Francis	Magnemat Louise	15		
	1918			
Guignard Robert Felix	Labbieu Alice Emma	16		
Goy Ulyse Clement	Guignard Rosine Blise	18		
Guignard Marcel Emile	Pollens Julie Esther	22		
	1919			
Goy Victor Marcel	Guignard Aimée	34		
Guignard Lucien	Rochat Hélène	35		
Goy Ernest	Bourgeois Aline	37		
Goy Paul	Magnemat Eveline	39		
	1920			
Golaz Marcel Louis	Greuter Louise	44		
Guignard Ami Vital	Magnemat Estantine Céline	52		
Goy Adrien Jules	1921 Liardet Estelle	54		
Goy Fernand Ernest	Guignard Marcelle Marg ^{rite}	59		
Guignard Gaston August	Maire Marie Susann	60		
" David Henri	1922 Raymond Susanne Lucie Dina	64		
" Felix Le Gabriel	Magnemat Olga Alice	65		
Goy Arthur	1923 Collet Rosa Lina	66		
Goy Edward	Magnemat Marie Thérèse	67		
	1924			
Grobety Cloris Louis	Hierholte Alex: Lucie	72		
	1925			
Goy Paul Frédéric	Vettraglia Olga Josephine	76		

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1927 Gay Georges Auguste	Liardet Ernestine Marie		80
Guignard Fernand Jules	Grausaq Elisabeth		83
Gdy Clément Georges	Reymond Lucy Julie Amilie 1928.		84
Grobety Aline Georges	Ritter Susanne Louise		89
Grobety Planché Chélimy Julie	Maignenat Charles Marcel		90
Giorla Nadège Marquise Aline	Pignons Marcel Emile		91
Guignard Philippe Henri	Maignenat Léa Aline Marie		92
Golay Maurice Frédéric	et Reymond Mina Chérie		95

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

Handwritten text in the lower-left quadrant of the page, appearing to be a date or a short note.

Nom

Prénoms

Origine

Page

H

100

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Nom	Prénoms	Origine	Page
Kirchofer	19 17 Marie Elise Raymond Paul Louis . 13		
Käslin	19 20 Robert Raymond Marguerite Julie Emma 62		

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

11
12

Main body of handwritten text, appearing to be a list or record.

Vertical handwritten text on the left side of the page.

Nom	Nom Prénoms	Origine	Page
1916 Liardet Marcel René	Guignard Emma Sub: Sim		11
1919 Liardet Victor	Dupuget Susanne		29
id René	Delacétaz Yvonne		32
1925 id	Gustave Guignard Thérèse		36
Lecoutre Emilie Louise	Puricod René Louis		78
1927			
Liardet Ernestine Marie	Goy Georges Auguste		80
Liardet Henri Louis	Magnomat Violette Emma		86

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1870
The first of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The second of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

The third of the year
was a very dry one
and the crops were
very poor.

The fourth of the year
was a very wet one
and the crops were
very good.

1871

Nom	Nom de Prénoms de l'épouse	folio	Origine	Page
	1914			
Magnenat Charles	Fernoux Jeanne	3		
	1915			
Michot Adrien	Michot Ida Emma	5		
Magnenat Benjamin	Mathys Marie	8		
	1916			
Maire Rosalie	Poget Paul Adrien	10		
Magnenat Rose Alice	Guignard Justin Adrien	11		
	1918			
Magnenat Jules Louis	Goy Augustine Juliette	19		
" Lucien Louis	Reymond Cécile Annaïde	26		
	1919			
Magnenat J ^r Ami	Magnenat Emma Elise	28		
" G ^r H ^r	Magnenat Eveline	30		
" Firmin	Hierholtz Salomé	33		
	1920			
Magnenat César Louis	Dupudet Jeanne Lucie Eveline	41		
" Louis Adrien	Magnenat Constance H ^r te	47		
Marentaz Fel Bonnard	Liardet Madeleine Rosalie	50		
Magnenat Lucien G ^r H ^r	Andrie Marie Léontine	51		
" Fernand	Curtet Marguerite Lé	55		
	1921			
Michot Robert Paul	Paris nie Guy Marie	57		
Mercanton Eugène	Mange Clara Marie	58		
	1922			
Magnenat Marcel Emile	Reymond Jeanne Gabrielle	63		
	1924			
Magnenat Vital René	Magnenat Marguerite Rosine	68		
Michot Auguste H ^r	Martinelli Madeleine Angèle	70		
Magnenat Louis Auguste	Delacretat Emma Louise	73		
" Felix Constant	Guignard Ida Henriette Désiré	74		
Michot Marcelle Elise	Fignens Ernest Henri	79		
	1926			
	suite à la page suivante			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
1927			
Magnenat	Arsine Constant Henri et Santini	Louise Catherine	81
Magnenat	Robert Georges	Magnenat Lilianne Fertha	82
Magnenat	Lilianne Fertha	Magnenat Robert Georges	82
Maire	Adrien Octave	Reymond Nelly Emma	85
Magnenat	Violette Emma	Liardet Louis Henri	86
	1928		
Magnenat	Charles Marcel	Grobety Blanche Chélimy Julie	90
Magnenat	Lia Aline Marie	Guignard Philippe Henri	92

M

100

81
82
83
84
85
86
87

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain names and titles.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1880

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

11
12

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

Nom	Prénoms	Origine	Page
1916 Poget Paul Adrien	Maire Rosalie	10	
1926 Piquet M ^{re} Emile	Raymond Helyett Fernande	du Chenit	77
1928 Piquet Juliette Cecile,	Raymond Aimé Albert		94
Panchaud Marthe Fanny,	Raymond Georges Harold Auguste		96

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1010

solis...

...

Nom

Prénoms

Origine

Page

no. 4. 62/63018

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

Q
R
S
T
U
V
X
Y

Nom

Prénoms

Origine

Page

Q

© CHAMPAGNE

R
S
T
U
V
X
Y
Z

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880



Nom	Prénoms	Origine	Page
Reymond Charles	1915 Guignard Olive		6.
Reymond Paul Louis	1917 Kirchofer Marie Elida		13
Reymond Adrien Emile	1918 Magneat Clara Julia		17
" Henri Auguste	Michot Germaine Elise Auguste		24
Reuchon Armand	1920 Corday Eva Alma		43
Reymond Jules Benjamin	Fressineau Marie Adèle Louise		45
Reymond Marcel	1921 Golay Wilhelmine		56
Reymond Hermann	Wetteraglia Isabelle		68
Reymond Camille P ^{te} H ^{ri}	1924 Goy Annie Marguerite		71
Reymond Willyett Fernand	1926 Piquet H ^{me} Emile		77
Reymond Lucy Julie	1927 Goy Clement Georges		84
Reymond Emma Kelly	Maire Adrien Octave		85
Reymond Chérisse Marie,	1928 Dumuid Albert Jules		88
Ritter Susanne Louise,	Grobety Alice Georges		89
Reymond Alimé Albert,	Piquet Juliette Cecile		94
Reymond Nina Chérisse,	Golay Maurice Frédéric		95
Reymond Marcel Georges Auguste,	Panchaud Marthe Fanny		96

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

1500 1500 1500 1500 1500

1500 1500 1500 1500 1500

S
T
U
V
X
Y
Z

11

Department of the Interior

12

U.S. GEOLOGICAL SURVEY

Nom	epant Prénoms	Origine	Page
Siebenthal (De)	1914 Reymond Elisa	38	
Stähli Fritz	1920 Brawand Eugénie Louise	48	
Santini Louise	1927 Catherine Magnenet	Ardine Constant Henri	81
Stettla Walter	1928 Dewely Rose Hélène		93

S
T
U
V
X
Y
Z

T
U
V
X
Y
Z

Nom	Nom epoux Prénoms	Origine	Page
1920 Thomas Marcel Louis	Magnenet Berthe Héléne	folio 40	

T
 U
 V
 X
 Y
 Z

N° 4 CHENON

T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading and bleed-through.

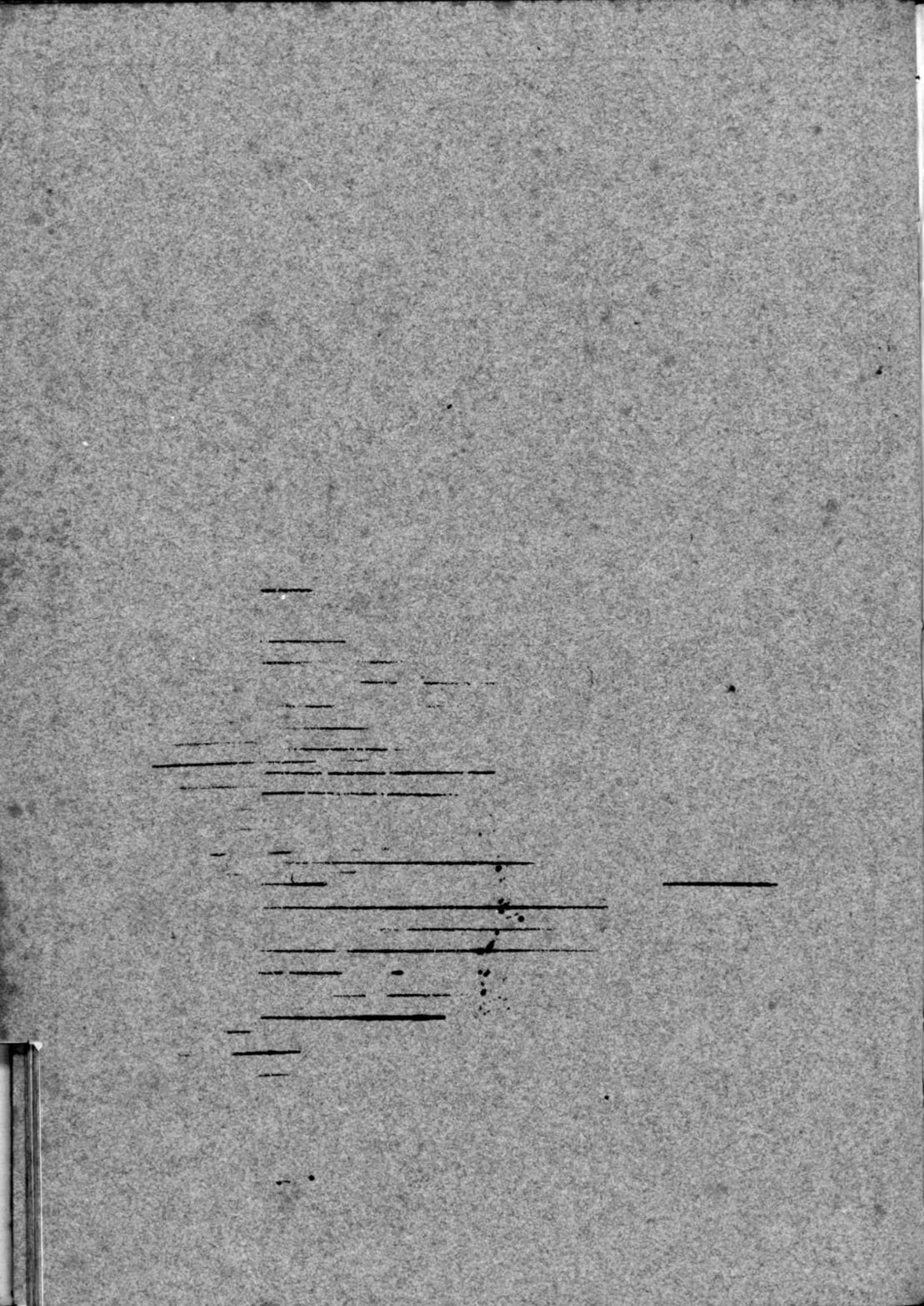
Small handwritten mark or characters in the middle of the page.

Handwritten text in the lower middle section of the page, appearing to be a list or series of entries.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a concluding note.

Handwritten text, possibly a signature or date, oriented vertically.

U
V
X
Y
Z



Nom**Prénoms****Origine****Page****U**

Nom	Prénoms	Origine	Page
1918 Vittoraglia Humbert	Pr. Gm. Goy Lina Julie		21
1925 Viret Edouard Lucien	Devley Yvonne Aline		75
Vittoraglia Olga Josephine	Goy Paul Frédéric		76

no. J. 125-1218

V
X
Y
Z

